

SERVICES FINANCIERS ÉLÉMENT
Annexe 51-102A4
Déclaration d'acquisition d'entreprise

Rubrique 1. Identification de la Société

1.1 Dénomination et adresse

Services financiers Élément (« **Élément** » ou la « **Société** »)
161 Bay Street, Suite 4600
Toronto (Ontario) M5J 2S1

1.2 Membre de la haute direction

Le membre de la haute direction de la Société qui suit est bien renseigné à propos de l'acquisition significative et de la présente déclaration :

Michel Béland,
chef des finances,
tél. : 416-386-1067

Certains énoncés dans la présente déclaration d'acquisition d'entreprise (la « déclaration ») constituent de l'information prospective (au sens défini dans la législation canadienne applicable en valeurs mobilières). Les lecteurs devraient se reporter à la rubrique « Mise en garde concernant l'information prospective » qui figure à la fin de la présente déclaration.

Rubrique 2. Détail de l'acquisition

2.1 Nature de l'entreprise acquise

Aux termes d'une convention d'achat d'actions datée du 2 juin 2014 intervenue entre la Société et PHH Corporation (« **PHH** »), la Société a fait l'acquisition, le 7 juillet 2014, de PHH Arval, entreprise de services de gestion de parcs de véhicules de PHH, qui comprend des services de crédit-bail de parcs de véhicules, de gestion de parcs de véhicules, d'entretien et de gestion des accidents, des programmes de cartes de carburant et des services d'entreposage de données, de gestion de l'information et de soutien et d'accès informatique en ligne (collectivement, l'« **entreprise de parcs de véhicules** »), moyennant un prix d'achat d'environ 1,4 G\$ US (l'« **acquisition** »). Dans le cadre de l'acquisition, la Société a également pris en charge certains programmes de financement et certaines titrisations de PHH relatifs à l'entreprise de parcs de véhicules.

L'entreprise de parcs de véhicules se concentre principalement sur les clients ayant des parcs de plus de 75 véhicules. Elle fournit à ses clients des services de crédit-bail de parcs de véhicules et des services et produits additionnels, notamment des services de gestion de parcs de véhicules, d'entretien et de gestion des accidents et des programmes de cartes de carburant. Les contrats de location-financement représentent 98 % du portefeuille locatif de l'entreprise de parcs de véhicules, aux termes desquels ses clients assument la quasi-totalité du risque lié à la valeur résiduelle des véhicules faisant l'objet du contrat.

L'entreprise de parcs de véhicules se démarque de ses concurrents de l'industrie par la gamme des produits offerts, le service à la clientèle et la technologie. Les systèmes d'entreposage de données, de gestion des renseignements et de soutien en ligne de l'entreprise de parcs de véhicules aident ses clients à évaluer le rendement et les coûts d'ensemble du parc, afin de leur permettre de mieux surveiller et gérer leurs parcs de véhicules.

L'entreprise de parcs de véhicules se finance principalement au moyen de programmes de titrisation aux États-Unis et au Canada. Dans le cadre du programme de titrisation américain, Chesapeake Funding LLC (« **Chesapeake** ») émet des billets pour financer l'achat de certains actifs de crédit-bail qui ont fait l'objet de montages par l'entreprise de parcs de véhicules aux États-Unis.

Au 31 mars 2014, les actifs de Chesapeake et des entités connexes totalisaient environ 3,3 G\$ US, et leurs passifs, environ 2,9 G\$ US. Le programme de titrisation canadien est exploité par l'entremise de Fleet Leasing Receivables Trust (« **FLRT** »). FLRT émet des billets pour financer l'achat de certains actifs de crédit-bail qui ont fait l'objet de montages par l'entreprise de parcs de véhicules au Canada. Au 31 mars 2014, les actifs de FLRT et des entités connexes totalisaient environ 618 M\$ US, et leurs passifs, environ 570 M\$ US. Dans le cadre de l'acquisition, Élément a pris en charge les obligations de PHH aux termes des programmes de titrisation de Chesapeake et de FLRT, et les dettes impayées aux termes des programmes de titrisation de Chesapeake et de FLRT sont demeurées impayées.

Dans le cadre de l'acquisition, Élément a fait l'acquisition des employés, des systèmes, de la propriété intellectuelle, des activités, des bureaux, des conventions et des autres actifs de l'entreprise de parcs de véhicules qui étaient utilisés pour fournir des services à ses clients ayant des parcs de véhicules en Amérique du Nord.

L'acquisition a été financée au moyen d'une combinaison de 74 416 500 reçus de souscription à 12,75 \$ par reçu de souscription, d'un capital global de 345 000 000 \$ de débentures non garanties convertibles prorogeables à 6,125 %, et de 5 000 000 d'actions privilégiées à taux rajusté tous les cinq ans et à dividendes cumulatifs, série E à 25,00 \$ par action privilégiée conformément à un prospectus simplifié daté du 11 juin 2014 (la « **collecte de capitaux** »).

2.2 **Date d'acquisition**

Le 7 juillet 2014.

2.3 **Contrepartie**

Le prix d'achat total pour l'acquisition s'est élevé à environ 1,4 G\$ US. L'acquisition a été financée au moyen du produit de la collecte de capitaux et de fonds prélevés aux termes de la convention de crédit renouvelable modifiée et mise à jour d'Élément (définie ci-après).

Dans le cadre de l'acquisition, Élément a pris en charge les obligations de PHH aux termes des programmes de titrisation de Chesapeake et de FLRT, et les dettes impayées aux termes des programmes de titrisation de Chesapeake et de FLRT sont demeurées impayées.

Dans le cadre de l'acquisition, Élément a modifié et mis à jour sa convention de crédit renouvelable pour un engagement total d'environ 1,5 G\$ CA (la « **convention de crédit renouvelable modifiée et mise à jour** »). La base d'emprunt aux termes de la convention de crédit renouvelable modifiée et mise à jour tenait compte d'une augmentation de la base d'emprunt aux termes de la facilité de crédit renouvelable précédente d'Élément de façon à inclure les actifs liés aux wagons de chemin de fer d'Élément et les soldes contractuels connexes. La nouvelle facilité a également permis à Élément de demander la mainlevée de la sûreté si certaines conditions sont respectées, notamment l'obtention par Élément d'une note de qualité. La convention de crédit renouvelable modifiée et mise à jour est intervenue notamment entre Élément, à titre d'emprunteur, un syndicat d'institutions financières, à titre de prêteurs, et la Banque de Montréal, à titre de mandataire.

2.4 **Effet sur la situation financière**

L'acquisition a augmenté l'actif total d'Élément à 10 G\$ et porté l'endettement tangible de la Société à 3,2:1, comparativement à 1,6:1 au 31 mars 2014, tandis que l'expansion et la modification de la facilité de crédit renouvelable ont permis de financer la croissance prévue au bilan.

2.5 Évaluations antérieures

Sans objet.

2.6 Parties à l'opération

L'opération n'est pas faite avec une « personne informée » (au sens défini dans la rubrique 1.1 du Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue), une personne ayant des liens avec Élément ou un membre du même groupe que celle-ci.

2.7 Date de la déclaration

Le 29 juillet 2014.

Rubrique 3. États financiers

Les états financiers suivants, joints à l'annexe «A» figurent dans la présente déclaration :

États financiers consolidés pro forma non audités d'Element Financial Corporation

- i) État de la situation financière consolidé pro forma au 31 mars 2014
- ii) Compte de résultat consolidé pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et la période de trois mois close le 31 mars 2014

États financiers combinés audités des activités liées aux parcs de véhicules et filiales de PHH Corporation aux 31 décembre 2013 et 2012 et pour les exercices clos à ces dates

- i) Rapport de l'auditeur indépendant
- ii) États combinés du résultat étendu
- iii) Bilans combinés
- iv) États combinés de la variation des capitaux propres attribuables à la société mère
- v) États combinés des flux de trésorerie

États financiers combinés résumés non audités des activités liées aux parcs de véhicules et filiales de PHH Corporation aux 31 mars 2014 et 2013 et pour les trimestres clos à ces dates

- i) États financiers combinés résumés

MISE EN GARDE CONCERNANT L'INFORMATION PROSPECTIVE

La présente déclaration comporte certains énoncés prospectifs ainsi que de l'information prospective fondés sur les attentes, estimations, projections, hypothèses et croyances à l'interne actuelles d'Élément. Dans certains cas, les énoncés prospectifs et l'information prospective se reconnaissent à l'emploi de mots comme « s'attendre à », « croire », « estimer », « éventuel », « proposé » ou d'autres mots similaires ou à l'emploi du conditionnel ou du futur et d'énoncés indiquant que certains événements ou conditions « pourraient » survenir ou surviendront « à l'avenir ». Ces énoncés ne garantissent pas le rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats ou les événements réels diffèrent considérablement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs ou l'information prospective. Qui plus est, la présente déclaration pourrait comprendre des énoncés prospectifs et de l'information prospective attribués à des sources tierces du secteur. On ne devrait pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs puisque rien ne garantit que

les projets, intentions ou attentes sur lesquels ils sont fondés se concrétiseront. De par sa nature, l'information prospective comporte plusieurs hypothèses, risques et incertitudes, connus et inconnus et de nature générale ou spécifique, qui contribuent à la possibilité que les prédictions, prévisions, projections et autres énoncés prospectifs ne se concrétisent pas. Les énoncés prospectifs et l'information prospective qui figurent dans la présente déclaration ne sont valides qu'à la date de la présente déclaration.

Les énoncés prospectifs et l'information prospective contenus dans la présente déclaration comprennent des énoncés portant notamment sur ce qui suit :

- les attentes d'Élément à l'égard de ses produits, de ses dépenses et de ses activités;
- les besoins de liquidités prévus d'Élément et ses autres besoins financiers;
- les effets prévus de l'acquisition sur la performance financière de la Société;
- la capacité d'Élément de réaliser les avantages attendus de l'acquisition;
- les plans d'Élément en vue de l'expansion de ses services et le moment où cette expansion sera réalisée;
- les frais de financement prévus d'Élément;
- les plans de croissance future d'Élément (notamment sa croissance résultant d'acquisitions);
- la capacité d'Élément de tisser de nouveaux liens avec des clients et des fournisseurs et de développer et de maintenir des liens avec ses clients actuels;
- les attentes d'Élément à l'égard de ses volumes de nouveaux contrats de financement;
- la capacité d'Élément de recruter et de fidéliser du personnel;
- les attentes d'Élément à l'égard de l'amointrissement de sa dépendance envers des tiers courtiers pour l'obtention de nouveaux contrats de financement;
- les attentes d'Élément à l'égard de la croissance dans certains segments verticaux dans lesquels elle exerce des activités;
- les tendances et les défis prévus en ce qui concerne les activités d'Élément et les marchés sur lesquels elle exerce des activités;
- les taux de défaillance et les pertes sur créance prévus d'Élément.

Même si Élément estime que les attentes reflétées dans les énoncés prospectifs sont raisonnables, rien ne garantit que ces attentes s'avéreront exactes. Élément ne peut garantir les résultats, les niveaux d'activité, le rendement ou les réalisations futurs. De plus, ni Élément ni aucune autre personne n'assume de responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité des énoncés prospectifs et de l'information prospective. Voici certains des risques et des autres facteurs, dont certains sont indépendants de la volonté d'Élément, qui pourraient faire en sorte que les résultats diffèrent considérablement de ceux exprimés dans les énoncés prospectifs et l'information prospective contenus dans la présente déclaration :

- les risques de crédit pourraient entraîner des pertes imprévues;
- la concentration des contrats de crédit-bail et des prêts consentis à des petites et moyennes entreprises pourrait comporter un plus grand nombre de risques inhérents;

- la concentration de contrats de crédit-bail et de prêts au sein d'un secteur d'activité ou d'une région donné pourrait avoir une incidence défavorable sur la situation financière d'Élément;
- les risques liés à l'intégration des activités acquises dans le cadre de l'acquisition;
- la provision d'Élément pour pertes sur créance pourrait se révéler insuffisante;
- la sûreté garantissant un prêt ou un contrat de crédit-bail pourrait ne pas être suffisante;
- le manque de fonds pourrait restreindre la capacité d'Élément de conclure des contrats de crédit-bail et de contracter des prêts;
- la concentration des sources de financement par emprunt pourrait accroître les risques de financement d'Élément;
- les conditions des marchés des capitaux et la conjoncture économique générale à l'échelle mondiale pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats d'Élément;
- les facilités de crédit et les opérations de titrisation d'Élément pourraient restreindre sa flexibilité d'exploitation;
- les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats financiers d'Élément;
- une hausse imprévue des coûts de financement d'Élément pourrait avoir une incidence défavorable sur son bénéfice;
- la concurrence qui s'exerce dans le secteur pourrait restreindre la croissance de l'entreprise d'Élément;
- la concurrence à l'égard du financement d'équipement de fournisseurs pourrait avoir une incidence sur les liens qu'entretient Élément avec les fournisseurs;
- la perte de personnel clé pourrait nuire de façon importante à l'entreprise d'Élément;
- l'incapacité de réaliser les avantages tirés de la croissance (notamment la croissance liée à l'acquisition) pourrait nuire à la situation financière d'Élément;
- les complications survenant dans la gestion des acquisitions pourraient avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation d'Élément;
- le fait qu'Élément a des antécédents en matière d'exploitation limités et qu'Élément a subi des pertes par le passé et qu'elle pourrait ne pas atteindre la rentabilité au cours de périodes futures;
- le fait que le marché pour la négociation des titres inscrits d'Élément pourrait être volatil et soumis à de grandes fluctuations en réponse à de nombreux facteurs;
- le fait que les bénéfices nets tirés des activités de financement et les résultats d'exploitation trimestriels d'Élément sont difficiles à prévoir et pourraient connaître des fluctuations importantes;
- le fait que des litiges pourraient avoir une incidence défavorable sur la situation financière d'Élément;
- les autres facteurs dont il est question à la rubrique « Facteurs de risque » dans le prospectus simplifié de la Société daté du 11 juin 2014 ainsi qu'à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle d'Élément pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, que l'on peut consulter sous le profil d'Élément sur SEDAR au www.sedar.com et qui est intégrée par renvoi dans les présentes.

Les lecteurs sont avisés que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Les énoncés prospectifs contenus dans la présente déclaration sont expressément visés par la présente mise en garde. Élément n'est nullement tenue de mettre à jour les énoncés prospectifs après la date de la présente déclaration afin de rendre ces énoncés conformes aux résultats réels ou aux changements dans les attentes d'Élément, sauf comme le requiert la législation applicable.

ANNEXE A

États financiers consolidés pro forma

Element Financial Corporation

Non audité

État de la situation financière au 31 mars 2014

Comptes de résultat pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et pour
la période de trois mois close le 31 mars 2014

Element Financial Corporation

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ PRO FORMA

(non audité, en millions de dollars canadiens)

Au 31 mars 2014

Element	Entreprise de parcs de véhicules de PHH ¹	a)	b)	c)	d)	e)	f)	g)	Consolidé pro forma
\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<i>Ajustements (note 2)</i>									
ACTIFS									
Trésorerie	42	313	792	121	289	346	(1 548)	—	355
Trésorerie soumise à restrictions	102	273	—	—	—	—	—	—	375
Créances de financement	2 986	—	—	—	—	—	3 986	—	6 972
Équipement loué aux termes de contrats de location simple	813	4 000	—	—	—	(14)	(3 986)	—	813
Créances clients et autres actifs	36	467	—	—	—	(13)	—	—	490
Billets à recevoir	36	—	—	—	—	—	—	—	36
Impôt à recevoir	—	4	—	—	—	—	—	—	4
Instruments financiers dérivés	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Biens, matériel et agencements ou aménagements des locaux loués	6	30	—	—	—	—	—	—	36
Immobilisations incorporelles	77	31	—	—	—	180	—	—	288
Actifs d'impôt différé	32	21	—	—	—	(19)	—	—	34
Goodwill	104	28	—	—	—	337	—	—	469
	4 235	5 167	792	121	289	346	(1 077)	—	9 873
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES									
Passifs									
Dettes fournisseurs et charges à payer	113	273	2	1	2	—	—	25	416
Impôt exigible à payer	1	—	—	—	—	—	—	—	1
Montant dû à des sociétés affiliées	—	25	—	—	—	(25)	—	—	—
Instruments financiers dérivés	8	—	—	—	—	—	—	—	8
Emprunts garantis	2 467	3 817	—	—	—	346	—	—	6 630
Passifs d'impôt différé	36	640	—	—	—	(640)	—	—	36
Dette convertible	—	—	—	—	273	—	—	—	273
Total des passifs	2 625	4 755	2	1	275	346	(665)	25	7 364
 Capital social	 1 564	 —	 790	 120	 14	 —	 —	 —	 2 488
Bons de souscription spéciaux	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Surplus d'apport	27	—	—	—	—	—	—	—	27
Investissement net de la société mère	—	397	—	—	—	(397)	—	—	—
Résultats non distribués (déficit)	(2)	—	—	—	—	—	—	(25)	(27)
Cumul des autres éléments du résultat global	21	15	—	—	—	(15)	—	—	21
Capitaux propres	1 610	412	790	120	14	(412)	—	(25)	2 509
	4 235	5 167	792	121	289	346	(1 077)	—	9 873

Voir les notes ci-jointes

¹⁾ Les chiffres dans cette colonne ont été tirés du bilan consolidé historique au 31 mars 2014 de l'entreprise de parcs de véhicules et des filiales de PHH Corporation, qui a été préparé selon les PCGR des É.-U., en dollars américains. Le taux de change utilisé pour convertir les montants en dollars américains était le taux en vigueur au 31 mars 2014, soit 0,9046 \$ US pour 1,0000 \$ CA.

Element Financial Corporation

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PRO FORMA

(non audité, en millions de dollars canadiens)

Période de trois mois close le 31 mars 2014

	Element	Entreprise de parcs de véhicules de PHH ¹	b)	f)	h)	i)	Consolidé pro forma
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS							
Produits d'intérêts – créances de financement	48	—	—	33	—	—	81
Revenus locatifs nets	10	379	—	(379)	—	—	10
	58	379	—	(346)	—	—	91
Charges d'intérêts	21	15	—	—	9	—	45
Produits d'intérêts nets avant la dotation à la provision pour pertes sur créances	37	364	—	(346)	(9)	—	46
Dotation à la provision pour pertes sur créances	3	—	—	—	—	—	3
Produits d'intérêts nets	34	364	—	(346)	(9)	—	43
Autres produits	11	70	—	1	—	—	82
Produits financiers nets	45	434	—	(345)	(9)	—	125
CHARGES D'EXPLOITATION							
Amortissement des contrats de location simple	—	331	—	(331)	—	—	—
Salaires et avantages du personnel	13	21	—	—	—	—	34
Charges générales et administratives	6	57	—	(14)	—	—	49
Rémunération fondée sur des actions	4	—	—	—	—	—	4
	23	409	—	(345)	—	—	87
COÛTS D'ACQUISITION D'ENTREPRISE							
Amortissement des immobilisations incorporelles	1	1	—	—	—	2	4
Coûts d'intégration	—	—	—	—	—	—	—
Résultat avant impôt sur le résultat	21	24	—	—	(9)	(2)	34
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	5	8	—	—	(3)	(1)	9
Résultat net pour la période	16	16	—	—	(6)	(1)	25
Dividendes cumulatifs sur les actions privilégiées	(2)	—	(2)	—	—	—	(4)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	14	16	(2)	—	(6)	(1)	21
Résultat par action							
De base	0,07						0,08
Dilué	0,07						0,08
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation							
De base	189 214 813						253 924 813
Dilué	194 113 733						258 823 733

Voir les notes ci-jointes

¹⁾ Les chiffres dans cette colonne ont été tirés de l'état des résultats consolidé non audité pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 de l'entreprise de parcs de véhicules et des filiales de PHH Corporation, qui a été préparé selon les PCGR des É.-U., en dollars américains. Le taux de change utilisé pour convertir les montants en dollars américains était le taux de change moyen pour la période de trois mois close le 31 mars 2014, soit 0,906 \$ US pour 1,000 \$ CA.

Element Financial Corporation

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PRO FORMA

(non audité, en millions de dollars canadiens)

Exercice clos le 31 décembre 2013

	Element	Entreprise de parcs de véhicules de PHH ¹	Portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE ²	b)	f)	h)	i)	j)	k)	Consolidé pro forma
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS										
Produits d'intérêts – créances de financement	136	—	2	—	82	—	—	12	—	232
Revenus locatifs nets	—	1 427	93	—	(1 386)	—	—	(93)	—	41
	136	1 427	95	—	(1 304)	—	—	(81)	—	273
Charges d'intérêts	50	63	—	—	—	34	—	—	5	152
Produits d'intérêts nets avant la dotation à la provision pour pertes sur créances	86	1 364	95	—	(1 304)	(34)	—	(81)	(5)	121
Dotation à la provision pour pertes sur créances	5	—	—	—	—	—	—	—	—	5
Produits d'intérêts nets	81	1 364	95	—	(1 304)	(34)	—	(81)	(5)	116
Autres produits	33	264	6	—	2	—	—	—	—	305
Produits financiers nets	114	1 628	101	—	(1 302)	(34)	—	(81)	(5)	421
CHARGES D'EXPLOITATION										
Amortissement des contrats de location simple	—	1 247	81	—	(1 247)	—	—	(81)	—	—
Salaires et avantages du personnel	35	71	5	—	—	—	—	—	—	111
Charges générales et administratives	14	217	4	—	(55)	—	—	—	—	180
Rémunération fondée sur des actions	12	—	—	—	—	—	—	—	—	12
	61	1 535	90	—	(1 302)	—	—	(81)	—	303
COÛTS D'ACQUISITION D'ENTREPRISE										
Amortissement des immobilisations incorporelle	2	2	—	—	—	—	9	—	—	13
Coûts de transaction	35	—	—	—	—	—	—	—	—	35
Coûts d'intégration	11	—	—	—	—	—	—	—	—	11
Résultat avant impôt sur le résultat	5	91	11	—	—	(34)	(9)	—	(5)	59
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	6	31	3	—	—	(10)	(2)	—	(1)	27
Résultat net pour la période	(1)	60	8	—	—	(24)	(7)	—	(4)	32
Dividendes cumulatifs sur les actions privilégiée	—	—	—	(8)	—	—	—	—	—	(8)
Résultat net attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	(1)	60	8	(8)	—	(24)	(7)	—	(4)	24
Résultat par action										
De base	(0,01)									0,11
Dilué	(0,01)									0,11
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation										
De base	138 422 653									216 844 290
Dilué	138 422 653									220 841 650

Voir les notes ci-jointes

1) Les chiffres dans cette colonne ont été tirés de l'état des résultats consolidé non audité pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 de l'entreprise de parcs de véhicules et des filiales de PHH Corporation, qui a été préparé selon les PCGR des É.-U., en dollars américains. Le taux de change utilisé pour convertir les montants en dollars américains correspond au taux de change moyen pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, soit 0,9710 \$ US pour 1,0000 \$ CA.

2) Les chiffres dans cette colonne ont été tirés du compte de résultat reconstitué non audité du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE pour la période de six mois close le 28 juin 2013 préparé selon les PCGR des É.-U. Les résultats d'exploitation du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE pour la période de six mois close le 31 décembre 2013 sont déjà pris en compte dans les états financiers consolidés résumés de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, en fonction de la date d'acquisition réelle.

Element Financial Corporation

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

31 mars 2014

Non audité

1. MODE DE PRÉSENTATION

Le 2 juin 2014, Element Financial Corporation (« Element » ou la « société ») a annoncé l'acquisition probable de l'entreprise de parcs de véhicules et des filiales de PHH Corporation (l'« entreprise de parcs de véhicules de PHH ») pour une contrepartie au comptant prévue d'environ 1,4 milliard de dollars américains. La contrepartie devrait être financée grâce à l'émission de reçus de souscription, à l'émission d'actions privilégiées, à l'émission de débentures convertibles, à des facilités d'emprunt modifiées et mises à jour et à un montant en trésorerie (l'« acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH »).

Le 28 juin 2013, la société a acquis le portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE Capital avec les ressources opérationnelles connexes. La société a conclu cette transaction pour une contrepartie en trésorerie nette de 559 \$. L'acquisition a été réglée grâce à un montant en trésorerie de 173 \$ et des emprunts à court terme de 386 \$ (l'« acquisition du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE »).

L'état de la situation financière consolidé pro forma non audité au 31 mars 2014 rend compte de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH comme si elle avait eu lieu le 31 mars 2014 et est fondé sur : i) les états financiers consolidés résumés non audités de la société au 31 mars 2014 et pour la période de trois mois close à cette date préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »), et ii) les états financiers combinés résumés non audités de l'entreprise de parcs de véhicules et des filiales de PHH Corporation au 31 mars 2014 et pour la période de trois mois close à cette date préparés selon les principes comptables généralement reconnus des États-Unis (« PCGR des É.-U. »).

Le compte de résultat consolidé pro forma pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 rend compte de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH et du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE (collectivement, les « acquisitions ») comme si elles avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2013 et est fondé sur : i) les états financiers consolidés audités de la société pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 préparés selon les IFRS, ii) les états financiers combinés audités de l'entreprise de parcs de véhicules et des filiales de PHH pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 préparés selon les PCGR des É.-U., et iii) le compte de résultat reconstitué non audité de la division canadienne de GE Capital Location de véhicules et d'équipements pour la période de six mois close le 30 juin 2013 préparé selon les PCGR des É.-U.

Element Financial Corporation

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

31 mars 2014

Non audité

Le compte de résultat consolidé pro forma pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 rend compte des acquisitions comme si elles avaient eu lieu le 1^{er} janvier 2013 et est fondé sur : i) les états financiers consolidés résumés non audités de la société pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 préparés selon les IFRS, et ii) les états financiers combinés résumés non audités de l'entreprise de parcs de véhicules et des filiales de PHH Corporation pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 préparés selon les PCGR des É.-U. Les résultats d'exploitation du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE Capital pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 sont déjà pris en compte dans les états financiers consolidés résumés de la société pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 compte tenu du moment où a eu lieu l'acquisition du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE.

Les présents états financiers consolidés pro forma non audités ne visent pas à refléter les résultats d'exploitation ni la situation financière de la société qui auraient découlé de la réalisation des acquisitions aux dates indiquées. Les synergies éventuelles qui pourraient résulter de la conclusion des acquisitions n'ont pas été reflétées dans les états financiers consolidés pro forma non audités. De plus, les états financiers consolidés pro forma non audités ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats d'exploitation qui pourraient être obtenus ultérieurement.

2. AJUSTEMENTS PRO FORMA

Les ajustements pro forma contenus dans les présents états financiers consolidés pro forma non audités découlent des estimations établies et des hypothèses formulées par la direction de la société d'après les informations actuellement disponibles.

Les ajustements pro forma qui suivent ont trait à l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH :

- a) En prévision de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH, la société prévoit réaliser une émission de 64 710 000 reçus de souscription à un prix de 12,75 \$ par reçu de souscription pour un produit brut de 825 \$. Le produit reçu, déduction faite des frais d'émission d'actions engagés au titre des services de souscription de 33 \$, devrait s'élever à 792 \$. Il est prévu que des frais d'émission d'actions estimatifs additionnels de 2 \$ seront engagés au titre d'honoraires juridiques et d'audit et d'autres frais, lesquels ont été comptabilisés à titre d'augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer.
- b) En prévision de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH, la société prévoit réaliser une émission de 5 000 000 d'actions privilégiées à taux de 6,4 % rajusté tous les cinq ans et à dividendes cumulatifs, série E à un prix de 25,00 \$ par action privilégiée, pour un produit brut de 125 \$. Le produit reçu, déduction faite des frais d'émission d'actions estimatifs de 4 \$ engagés au titre des services de souscription, devrait s'élever à 121 \$. Il est

Element Financial Corporation

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

31 mars 2014

Non audité

prévu que des frais d'émission d'actions estimatifs additionnels de 1 \$ seront engagés au titre d'honoraires juridiques et d'audit et d'autres frais, lesquels ont été comptabilisés à titre d'augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer. L'incidence du dividende cumulatif sur les actions privilégiées prévue pour la période de trois mois close le 31 mars 2014 et pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 s'élève à respectivement 2 \$ et 8 \$.

- c) En prévision de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH, la société prévoit réaliser une émission de débentures subordonnées non garanties convertibles prorogables à 5,125 % pour un produit brut de 300 \$ (les « débentures »). Le produit reçu, déduction faite des coûts de transaction estimatifs de 11 \$, devrait s'élever à 289 \$. Il est prévu que des frais d'émission d'actions estimatifs additionnels de 2 \$ seront engagés au titre d'honoraires juridiques et d'audit et d'autres frais, lesquels ont été comptabilisés à titre d'augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer.

Aux fins comptables, les débentures sont des instruments financiers hybrides qui correspondent à un titre d'emprunt auquel est incorporée une composante de conversion en capitaux propres. Dans la cadre des présents états financiers pro forma, le montant en capital de 300 \$ a été réparti entre les composantes passif et capitaux propres. Pour ce faire, il a fallu estimer la juste valeur de la composante passif, en se fondant sur la juste valeur d'un passif semblable non assorti d'une option de conversion en capitaux propres. Un taux d'intérêt du marché de 6,25 % a été utilisé pour estimer la juste valeur de la composante passif, laquelle a été évaluée à 285 \$. La valeur initiale de 15 \$ de la composante capitaux propres était fondée sur le montant en capital résiduel après déduction de la juste valeur de la composante passif. Les coûts de transaction attribuables à l'émission estimatifs de 13 \$ ont été répartis entre les composantes passif et capitaux propres de façon proportionnelle.

- d) En prévision de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH, la société prévoit tirer 346 \$ d'une facilité de crédit modifiée et mise à jour pour financer le reste de la contrepartie en trésorerie prévue.
- e) La contrepartie en trésorerie prévue de 1,4 milliard de dollars américains prévue dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH a été convertie en dollars canadiens au taux de change en vigueur au 31 mars 2014 de 0,9046 \$ US pour 1,00 \$ CA. La contrepartie en trésorerie prévue a été comptabilisée en diminution de la trésorerie de 1 548 \$.

Les ajustements effectués pour tenir compte de la répartition préliminaire des actifs acquis et des passifs repris incluent : i) une diminution de 14 \$ de l'équipement loué aux termes de contrats de location simple afin de tenir compte de l'ajustement préliminaire de la juste valeur, ii) une diminution de 13 \$ des créances clients et autres actifs pour tenir compte de l'ajustement préliminaire de la juste valeur, iii) une augmentation des immobilisations

Element Financial Corporation

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

31 mars 2014

Non audité

incorporelles de 180 \$ pour tenir compte de l'estimation préliminaire de la juste valeur des actifs acquis liés aux relations avec les clients et aux logiciels, iv) une diminution des actifs et passifs d'impôt différé respectivement de 19 \$ et 640 \$ pour prendre en compte le choix de la société d'être imposée aux États-Unis afin de traiter une partie de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH comme un achat d'actif aux fins de l'observation fiscale, éliminant ainsi les différences temporaires existantes entre la valeur des actifs acquis et des passifs repris comptabilisée dans les états financiers et la base fiscale correspondante utilisée dans le calcul du bénéfice imposable, v) l'élimination du goodwill comptabilisé antérieurement de 28 \$ de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH, et l'affectation au goodwill de l'excédent de la contrepartie de l'acquisition sur la juste valeur des actifs nets acquis de 365 \$, et vi) l'élimination des montants dus à des sociétés affiliées et de l'investissement net de la société mère de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH respectivement de 25 \$ et 397 \$.

- f) Selon les PCGR des É.-U., la majorité du portefeuille de parcs de véhicules de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH a été classé dans les contrats de location simple. Cette présentation découle du critère quantitatif spécifique de classement des contrats de location, en vertu duquel la valeur actualisée des paiements minimaux en vertu des contrats de location ne dépassait pas 90 % de la juste valeur initiale du contrat de location. D'après une évaluation préliminaire du portefeuille, la société prévoit présenter les contrats de location comme des contrats de location-financement selon les IFRS. Cette conclusion préliminaire est basée sur une évaluation globale de la substance de la transaction, où le comportement passé du preneur et les garanties de la valeur résiduelle des contrats suggèrent que pratiquement tous les risques et avantages liés à la propriété ont été transférés au preneur.

Un ajustement correspondant a aussi été apporté au compte de résultat consolidé pro forma pour tenir compte du changement dans la nature des produits et charges connexes provenant du résultat des contrats de location simple et de l'amortissement des actifs loués dans les produits d'intérêts.

Aucun autre ajustement n'est nécessaire pour convertir l'état des résultats de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH des PCGR des É.-U. aux IFRS.

- g) L'ajustement en vue de comptabiliser les coûts estimés associés à l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH de 25 \$. Ces coûts n'ont pas été pris en compte dans les comptes de résultat pro forma parce qu'ils ne sont pas représentatifs des activités récurrentes des entités combinées.

Element Financial Corporation

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

31 mars 2014

Non audité

- h) L'ajustement pour comptabiliser les charges d'intérêts sur l'émission prévue de débentures et le retrait prévu sur la facilité de crédit modifiée et mise à jour dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH. La charge d'intérêts sur l'émission prévue de débentures est fondée sur un taux d'intérêt effectif de 6,98 %, qui reflète : i) le taux d'intérêt effectif applicable à la composante passif de l'instrument hybride, qui incorpore l'écart entre les paiements d'intérêts réels en espèces et la charge d'intérêts courue de la composante passif, et ii) l'ajustement pour comptabiliser l'amortissement des coûts de transaction connexes. La charge d'intérêts estimative de la facilité de crédit modifiée et mise à jour est fondée sur le taux de base des États-Unis majoré de 1 % par année.
- i) L'ajustement visant la dotation à l'amortissement pour les relations avec les clients et les immobilisations incorporelles liées aux logiciels comptabilisés dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH.

Les ajustements pro forma qui suivent ont trait à l'acquisition du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE :

- j) Selon les PCGR des É.-U., la majorité du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE a été classé dans les contrats de location simple. Cette présentation découle du critère quantitatif spécifique de classement des contrats de location, en vertu duquel la valeur actualisée des paiements minimaux en vertu des contrats de location ne dépassait pas 90 % de la juste valeur initiale du contrat de location. D'après une évaluation du portefeuille, la société a présenté les contrats de location comme des contrats de location-financement selon les IFRS. Cette conclusion est basée sur une évaluation globale de la substance de la transaction, où le comportement passé du preneur et les garanties de la valeur résiduelle des contrats suggèrent que pratiquement tous les risques et avantages liés à la propriété ont été transférés au preneur. Un ajustement a été apporté au compte de résultat consolidé pro forma pour tenir compte du changement dans la nature des produits et charges connexes provenant du résultat des contrats de location simple et de l'amortissement des actifs loués dans les produits d'intérêts.

Aucun autre ajustement n'est nécessaire pour convertir l'état des résultats de la division canadienne de GE Capital Location de véhicules et d'équipements des PCGR des É.-U. aux IFRS.

Element Financial Corporation

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS PRO FORMA

(en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

31 mars 2014

Non audité

- k) L'ajustement visant la comptabilisation de la charge d'intérêts et des coûts de financement différés sur les emprunts garantis de la société aux termes du nouvel arrangement de titrisation lié à l'acquisition du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE. Les charges d'intérêts reflètent : i) le taux d'intérêt sur les contrats d'emprunts garantis de la société, et ii) le pourcentage des créances de financement financées par emprunt. L'amortissement comptabilisé est fondé sur une estimation de l'ajustement du rendement effectif exigé pour le financement correspondant.

3. RÉSULTAT PAR ACTION

Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires utilisé pour tous les calculs du résultat par action pro forma suppose que les 64 710 000 reçus de souscription qui devraient être émis dans le cadre de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH et que les 29 462 500 bons de souscription spéciaux émis dans le cadre de l'acquisition du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE ont été convertis en actions ordinaires en date du 1^{er} janvier 2013, suivant l'hypothèse clé sous-jacente aux comptes de résultat consolidés pro forma qui tiennent compte de l'acquisition de l'entreprise de parcs de véhicules de PHH et de l'acquisition du portefeuille de parcs de véhicules canadien de GE comme si chaque acquisition avait eu lieu le 1^{er} janvier 2013.

Activités liées aux parcs de véhicules et filiales de PHH Corporation

**États financiers combinés aux 31 décembre 2013 et 2012 et
pour les exercices clos à ces dates**
(avec le rapport de l'auditeur indépendant)

Table des matières

États financiers combinés

aux 31 décembre 2013 et 2012 et pour les exercices clos à ces dates :

	<u>Page</u>
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États combinés du résultat étendu	3
Bilans combinés	4
États combinés de la variation des capitaux propres attribuables à la société mère	6
États combinés des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires :	
1. Description des activités et mode de présentation	8
2. Sommaire des principales conventions comptables.....	9
3. Activités de location de véhicules	15
4. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels	17
5. Instruments financiers.....	18
6. Dette	19
7. Montants à recevoir des sociétés affiliées (ou à leur verser) et opérations entre apparentés	22
8. Impôts sur les bénéfices.....	24
9. Engagements et éventualités.....	26
10. Régimes de retraite et rémunération fondée sur des actions	27
11. Entités à détenteurs de droits variables.....	28
12. Événements postérieurs	30

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration
PHH Corporation
Mount Laurel, New Jersey

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés ci-joints de PHH Vehicle Management Services Group LLC et de ses filiales (VMS), PHH Sub 1 Inc. (Sub 1) et PHH Sub 2 Inc. (Sub 2) (collectivement, le « Groupe »), sociétés sous propriété et gestion communes, qui comprennent les bilans combinés aux 31 décembre 2013 et 2012 et les états combinés du résultat étendu, des variations des capitaux propres attribuables à la société mère et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes complémentaires.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers combinés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique, ainsi que de l'élaboration, la mise en œuvre et le maintien du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation et la présentation fidèle d'états financiers combinés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers combinés en nous fondant sur nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues des États-Unis d'Amérique. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers combinés sont exempts d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers combinés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que de l'évaluation des risques que les états financiers combinés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne des sociétés portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers combinés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne des sociétés. Par conséquent, nous n'exprimons pas une telle opinion. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers combinés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers combinés ci-joints ont été préparés à partir des documents financiers distincts tenus par VMS, Sub 1 et Sub 2, et ne sont pas nécessairement représentatifs des conditions qui auraient existé ou des résultats d'exploitation qui auraient été obtenus si le Groupe avait exercé ses activités en tant que société non affiliée. Certains montants sont attribués au Groupe en fonction de sa quote-part des charges et produits et des actifs et passifs du siège social qui sont applicables à l'ensemble de la société.

Avis

À notre avis, les états financiers combinés susmentionnés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de PHH Vehicle Management Services Group LLC, PHH Sub 1 Inc., et de PHH Sub 2 Inc. aux 31 décembre 2013 et 2012, ainsi que de leurs résultats d'exploitation et de leurs flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis d'Amérique.

Deloitte + Touche LLP

Le 29 mai 2014

ACTIVITÉS LIÉES AUX PARCS DE VÉHICULES ET FILIALES DE PHH CORPORATION

ÉTATS COMBINÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

(en millions)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012
PRODUITS		
Produits tirés des contrats de location de parcs de véhicules	1 386 \$	1 364 \$
Frais de gestion de parcs de véhicules	175	180
Autres produits	81	73
Total des produits	1 642	1 617
CHARGES		
Amortissement des contrats de location-exploitation	1 211	1 212
Coûts des biens vendus	122	94
Intérêts débiteurs	61	76
Salaires et charges connexes	69	62
Charges attribuées (note 7)	53	50
Autres amortissements	10	10
Autres charges d'exploitation	28	33
Total des charges	1 554	1 537
Bénéfice avant impôts	88	80
Charge d'impôts	30	22
Bénéfice net	58 \$	58 \$
Autres éléments du résultat étendu après impôts :		
Écart de conversion	(14)	5
Total des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts	(14)	5
Total du résultat étendu	44 \$	63 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

BILANS COMBINÉS

(en millions)

	31 décembre	
	2013	2012
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	278 \$	230 \$
Débiteurs, montant net	348	409
Investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules	45	49
Impôts à recouvrer	–	1
Impôts reportés	25	33
Autres actifs	28	20
Total de l'actif à court terme	724	742
Actif à long terme		
Liquidités soumises à restrictions	207	256
Investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules.....	3 608	3 606
Montant à recevoir des sociétés affiliées (note 7)	22	–
Immobilisations corporelles, montant net	27	26
Écart d'acquisition	25	25
Actifs incorporels	29	31
Autres actifs	21	25
Total de l'actif à long terme	3 939	3 969
Total de l'actif¹	4 663 \$	4 711 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À LA SOCIÉTÉ MÈRE		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	220 \$	253 \$
Dette	1 023	841
Autres passifs	8	7
Total du passif à court terme	1 251	1 101
Passif à long terme		
Dette	2 458	2 616
Impôts reportés	578	553
Montants à verser à des sociétés affiliées (note 7)	–	131
Autres passifs	9	16
Total du passif à long terme	3 045	3 316
Total du passif¹	4 296	4 417
Engagements et éventualités (note 9)	–	–
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À LA SOCIÉTÉ MÈRE		
Investissement net de la société mère	345	258
Cumul des autres éléments du résultat étendu	22	36
Total des capitaux propres attribuables à la société mère	367	294
Total du passif et des capitaux propres attribuables à la société mère	4 663 \$	4 711 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

Suite

BILANS COMBINÉS — (suite)
(en millions)

1. Les bilans combinés comprennent les actifs d'entités à détenteurs de droits variables qui peuvent uniquement servir à régler leurs obligations et les passifs d'entités à détenteurs de droits variables pour lesquels les créanciers ou les détenteurs d'un droit de bénéficiaire n'ont aucun recours à l'égard du Groupe (défini à la note 1, intitulée « Description des activités et mode de présentation »), comme il est indiqué dans le tableau qui suit :

	31 décembre	
	2013	2012
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 \$	2 \$
Liquidités soumises à restrictions	203	245
Débiteurs, montant net	46	73
Investissement net dans les contrats de location	3 581	3 531
Autres actifs	18	19
Total de l'actif	3 853 \$	3 870 \$
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	7 \$	10 \$
Dette	3 464	3 433
Total du passif	3 471 \$	3 443 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

**ÉTATS COMBINÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À
LA SOCIÉTÉ MÈRE
(en millions)**

	<u>Investissement net de la société mère</u>	<u>Cumul des autres éléments du résultat étendu</u>	<u>Total des capitaux propres</u>
Solde au 1^{er} janvier 2012	213 \$	31 \$	244 \$
Bénéfice net	58	—	58
Écart de conversion	—	5	5
Restructuration du capital en faveur de la société mère (note 7) ...	(13)	—	(13)
Solde au 31 décembre 2012	258 \$	36 \$	294 \$
Bénéfice net	58	—	58
Écart de conversion	—	(14)	(14)
Transferts nets des sociétés affiliées (note 7)	7	—	7
Restructuration du capital provenant de la société mère (note 7) ..	22	—	22
Solde au 31 décembre 2013	345 \$	22 \$	367 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

ÉTATS COMBINÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE
(en millions)

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Bénéfice net	58 \$	58 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Amortissement des contrats de location-exploitation	1 211	1 212
Autres amortissements	10	10
Amortissement des coûts d'émission des titres d'emprunt	11	10
Charge d'impôts reportés	19	17
Variations des autres actifs et passifs :		
Débiteurs, montant net	93	—
Créditeurs et charges à payer	(26)	9
Autres, montant net	(8)	33
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	1 368	1 349
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Investissement dans des véhicules	(1 703)	(1 721)
Produit de la vente d'investissement dans des véhicules	409	345
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(11)	(8)
Diminution des liquidités soumises à restrictions	35	68
Autres	1	1
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(1 269)	(1 315)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Transferts nets aux sociétés affiliées	(103)	(129)
Produit des financements garantis	2 781	3 111
Paiements de capital au titre des financements garantis	(2 716)	(2 792)
Liquidités versées au titre des coûts d'émission des titres d'emprunt	(9)	(16)
Flux de trésorerie nets (affectés aux) provenant des activités de financement	(47)	174
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	—
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	48	208
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	230	22
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	278 \$	230 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Paiements d'intérêts	47 \$	56 \$
Paiements d'impôts, montant net	11	8
Opérations hors trésorerie importantes		
Restructuration du capital avec la société mère (note 7)	(22) \$	13 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

1. Description des activités et mode de présentation

Description des activités

PHH Corporation (« PHH ») offre des services de gestion de parcs de véhicules par l'entremise de diverses filiales. Les états financiers combinés détachés des activités liées aux parcs de véhicules et filiales de PHH comprennent PHH Vehicle Management Services Group LLC et ses filiales (« VMS »), PHH Sub 1 Inc. (« Sub 1 ») et PHH Sub 2 Inc. (« Sub 2 ») (collectivement, le « Groupe »).

- VMS fournit des services commerciaux de gestion de parcs de véhicules à des entreprises clientes, notamment des institutions financières et des agences gouvernementales, aux États-Unis et au Canada. Les services de gestion de parcs de véhicules comprennent les services de location ainsi que des produits et services additionnels, notamment la gestion de parcs de véhicules, les services d'entretien, les services de gestion des accidents, les programmes de cartes d'approvisionnement en carburant, l'entreposage de données, la gestion de l'information et les services d'accès et de soutien pour des systèmes en ligne.
- Sub 1 est une société de portefeuille qui détient une participation préférentielle dans Chesapeake Finance Holdings LLC (« Chesapeake Finance »), une entité qui facilite l'acquisition de véhicules par VMS dans le cadre de ses activités de location de véhicules. Chesapeake Finance est une filiale en propriété exclusive de VMS.
- Sub 2 est une société de portefeuille qui détient la totalité des participations dans Chesapeake Funding LLC, une entité qui émet des titres adossés à des actifs utilisés pour financer l'acquisition de véhicules par Chesapeake Finance pour les activités de location de véhicules aux États-Unis.

Les états financiers combinés comprennent les comptes et les opérations du Groupe et de ses filiales, ainsi que des entités dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation lui donnant le contrôle et des entités à détenteurs de droits variables dont le Groupe est le principal bénéficiaire. Les activités à l'étranger (Canada) représentaient 19 % et 21 % du total de l'actif aux 31 décembre 2013 et 2012, respectivement, et 19 % et 20 % du total des produits, respectivement.

Mode de présentation

Les états financiers combinés détachés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR ») en fonction de l'information financière tirée des états financiers consolidés et des documents comptables de PHH. Les états financiers combinés comprennent les charges du siège social engagées par PHH pour le Groupe ou au nom de celui-ci, lesquelles charges sont composées de charges directes et de charges attribuées.

Comme le Groupe a été combiné aux fins des présents états financiers, l'investissement net de la société mère est présenté au titre des capitaux propres. Le solde d'investissement net en capitaux propres attribuables à la société mère présenté dans les bilans combinés représente l'investissement historique de PHH dans le Groupe et les bénéfices cumulés des activités. Les opérations intersociétés avec PHH ou ses sociétés affiliées sont prises en compte dans les états combinés des flux de trésorerie à titre de transferts nets aux sociétés affiliées dans les activités d'investissement, et à titre de montant à verser aux sociétés affiliées ou à recevoir de celles-ci dans les bilans combinés.

La préparation d'états financiers combinés exige que la direction effectue des estimations et pose des hypothèses qui ont des répercussions sur les montants des actifs et des passifs présentés et l'information à fournir sur les passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges présentés pour la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Tous les soldes et les opérations intersociétés importants ont été éliminés.

À moins d'indication contraire, les montants en dollars dans les présentes notes complémentaires sont exprimés en millions.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Méthodes de répartition

Les états financiers combinés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges qui sont uniquement attribuables au Groupe, ainsi que certains montants répartis qui sont décrits ci-après. La direction estime que ces méthodes de répartition sont raisonnables et elles ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées. Les résultats d'exploitation historiques et la situation financière du Groupe présentés dans les états financiers combinés ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux qui auraient été obtenus si le Groupe avait été une entité autonome, ou si chaque entité du Groupe exerçait ses activités en tant qu'entité autonome distincte.

Produits et charges. PHH répartit les charges directes qui peuvent être précisément affectées au Groupe selon les activités ou les fonctions d'employé particulières. Pour ce qui est des charges qui ne peuvent être précisément identifiées, les montants attribués au Groupe visent à représenter le coût de la prestation de ces services partagés. Les méthodes de répartition des charges du siège social au Groupe sont fondées sur des facteurs de répartition, notamment les produits, les charges, les effectifs et l'utilisation. Veuillez vous reporter à la note 7, intitulée « Montants à recevoir des sociétés affiliées (ou à leur verser) et opérations entre apparentés », pour obtenir plus de renseignements. Aucun montant n'a été attribué au titre des produits pour les périodes présentées.

Actifs et passifs. Certains actifs et passifs qui ont été comptabilisés par PHH par le passé ont été inclus dans les états financiers combinés dans la mesure où ils sont identifiables au Groupe séparément ou répartis selon une méthode de répartition. Les montants attribués par PHH comprennent des montants liés à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux immobilisations corporelles, aux autres actifs et aux autres passifs. Veuillez vous reporter à la note 7, intitulée « Montants à recevoir des sociétés affiliées (ou à leur verser) et opérations entre apparentés », pour obtenir plus de renseignements.

Impôts sur les bénéfices. Par le passé, les résultats d'exploitation du Groupe, excluant les filiales canadiennes, ont été inclus dans les déclarations fiscales fédérales consolidées et les déclarations fiscales étatiques consolidées et distinctes de PHH. Les montants d'impôts présentés dans les présents états financiers combinés ont été attribués en fonction du bénéfice imposable directement attribuable au Groupe. Veuillez vous reporter à la note 2, intitulée « Sommaire des principales conventions comptables », pour plus de renseignements sur les impôts.

2. Sommaire des principales conventions comptables

Mode d'établissement

Les états financiers combinés ont été préparés séparément afin de présenter la situation financière, les résultats d'exploitation, les variations des capitaux propres attribuables à la société mère et les flux de trésorerie combinés du Groupe. Tous les comptes et les opérations intersociétés importants dans le cadre des activités combinées du Groupe ont été éliminés. Toutes les opérations intersociétés importantes entre PHH Corporation et ses filiales et le Groupe ont été incluses dans les états financiers combinés, et des montants additionnels ont été attribués au Groupe par PHH Corporation, tel qu'il est décrit à la note 1, intitulée « Description des activités et mode de présentation ».

Constatation des produits

Les produits sont constitués des produits tirés des contrats de location de parcs de véhicules, des frais de gestion de parcs de véhicules et des autres produits. Les produits tirés des contrats de location de parcs de véhicules comprennent les produits locatifs liés aux contrats de location-exploitation et de location-financement et le produit de vente brut lié à la syndication des contrats de location-exploitation. Les frais de gestion de parcs de véhicules comprennent les produits liés aux produits et services tarifés et relatifs aux actifs. Les autres produits sont principalement constitués du produit de vente brut tiré des concessions de véhicules détenues, du gain net ou de la perte nette à la vente de véhicules d'occasion et d'autres produits complémentaires.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les véhicules sont principalement loués à des entreprises clientes dans le cadre d'ententes de location-exploitation et de location-financement ouvertes aux termes desquelles le client assume essentiellement tout le risque lié à la valeur résiduelle des véhicules. Ces contrats sont d'une durée minimale de douze mois. Après cette période minimale, les contrats peuvent être reconduits au gré du locataire pour des renouvellements mensuels successifs. Dans de rares cas, les véhicules sont loués dans le cadre de contrats fermés aux termes desquels le Groupe assume le risque lié à la valeur résiduelle des véhicules. Les gains et les pertes à la vente de véhicules loués dans le cadre de contrats de location fermés sont comptabilisés dans les autres produits à la période à laquelle la vente a lieu.

Les produits locatifs tirés des contrats de location-exploitation, qui comportent une composante amortissement, une composante intérêt et une composante frais de gestion, sont comptabilisés sur la durée du contrat de location des véhicules, ce qui comprend la période minimale et les renouvellements mensuels. Les produits locatifs tirés des contrats de location-financement comportent une composante intérêt et une composante frais de gestion. La composante intérêt est comptabilisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée du contrat de location des véhicules, ce qui comprend la période minimale et les renouvellements mensuels. Les contrats de location-financement sont considérés comme improductifs lorsqu'il est établi que la valeur des créances liées aux contrats en souffrance ne sera pas recouvrée.

La composante intérêt des produits locatifs est établie conformément au supplément de fixation du prix des ententes de location respectives. Cette composante est généralement calculée en fonction d'un taux variable qui fluctue selon la variation de l'indice des taux variables. Toutefois, dans certains cas, le prix de location peut être calculé en fonction d'un taux d'intérêt fixe pour la durée du contrat. La composante amortissement des produits locatifs est calculée selon l'amortissement linéaire du véhicule sur sa durée prévue. La composante frais de gestion est comptabilisée sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

Les produits tirés des autres services de gestion de parcs de véhicules sont constatés à mesure qu'ils sont gagnés lorsque les services sont fournis au locataire. Ces services comprennent les cartes d'approvisionnement en carburant, les services de gestion des accidents, les services d'entretien et les services de formation en sécurité pour les chauffeurs. Les produits tirés de ces services sont fondés sur un pourcentage négocié du prix d'achat des produits et services sous-jacents fournis par certains fournisseurs tiers, ou facturés selon le principe de l'utilisateur payeur.

Certains contrats de location de camions ou d'équipement sont établis aux fins de syndication à des tiers. Lorsque des contrats de location-exploitation sont vendus, les actifs sous-jacents sont transférés et tous les droits liés aux contrats et les produits locatifs futurs sont cédés aux tiers. Lors du transfert et de la cession des droits associés aux contrats de location-exploitation, le produit de la vente est comptabilisé dans les produits à titre de produits tirés des contrats de location de parcs de véhicules et la charge liée aux coûts non amortis des actifs vendus est comptabilisée à titre de coûts des biens vendus dans les états combinés du résultat étendu. À la vente ou au transfert de droits associés à des contrats de location-financement, le gain net ou la perte nette est comptabilisé dans les autres produits. Dans le cadre de certaines ententes de vente, une partie du risque résiduel lié à la juste valeur de l'actif à la fin du contrat est conservée, et un passif est constaté à cet égard.

Impôts sur les bénéfices

Le Groupe, excluant les filiales canadiennes, est inclus dans les déclarations fiscales fédérales consolidées de PHH. Les impôts à payer ou à recouvrer sont présentés à titre d'impôts à payer ou d'impôts à recouvrer dans les bilans combinés. De plus, le Groupe produit des déclarations fiscales étatiques consolidées et distinctes dans les territoires qui l'exigent. Les charges ou les économies d'impôts sont calculées comme si les déclarations fiscales fédérales et étatiques étaient soumises de façon autonome. Certaines déclarations fiscales étatiques sont soumises de façon autonome. Les filiales canadiennes produisent des déclarations de revenus aux gouvernements fédéral et provinciaux du Canada au niveau des entités.

Les charges ou les économies d'impôts comportent deux composantes : les impôts exigibles et les impôts reportés. La charge d'impôts exigibles représente le montant d'impôts à payer à l'heure actuelle aux autorités fiscales ou à recevoir d'elles, plus les montants courus au titre des éventualités liées aux impôts (notamment les impôts, les pénalités et les intérêts). La charge ou l'économie d'impôts reportés représente généralement la variation nette du montant de l'actif ou du passif d'impôts reportés au cours de l'exercice, plus toute variation de la provision pour moins-value. Les intérêts et les pénalités au titre des éventualités liées aux impôts sont comptabilisés dans la charge d'impôts des états combinés du résultat étendu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les impôts reportés sont établis selon la méthode axée sur le bilan, qui exige que les impôts reflètent les incidences fiscales estimatives futures des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs aux fins de la comptabilité et de l'impôt. Les actifs et les passifs d'impôts reportés sont régulièrement examinés pour évaluer leur réalisation potentielle et pour établir la provision pour moins-value lorsqu'il est « plus probable qu'improbable » qu'une partie de ces actifs ou passifs ne pourra être réalisée.

Le Groupe doit présumer qu'une position fiscale incertaine sera vérifiée par l'autorité fiscale compétente et il doit déterminer s'il est plus probable qu'improbable que la position fiscale, selon ses caractéristiques techniques, sera maintenue après la vérification. Si tel est le cas, la position fiscale fait ensuite l'objet d'une évaluation pour déterminer le montant de l'avantage fiscal qui sera comptabilisé dans les états financiers. Un passif est comptabilisé pour le montant des économies d'impôts non constatées comprises dans i) les déclarations fiscales produites par le passé et ii) les résultats financiers qui devraient être déclarés dans les déclarations fiscales qui seront produites pour les périodes allant jusqu'à la date des états financiers combinés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les titres négociables dont l'échéance initiale est de trois mois ou moins sont inclus au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Liquidités soumises à restrictions

Les liquidités soumises à restrictions s'entendent principalement des montants précisément désignés pour l'achat d'actif, le remboursement de la dette, le règlement des lettres de crédit ou pour fournir un surdimensionnement dans le cadre d'ententes visant des titres de créance adossés à des actifs.

Investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules et débiteurs

L'investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules comprend les véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation et de contrats de location-financement, ainsi que les véhicules en transit devant être livrés aux clients ou vendus. Les véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation sont comptabilisés au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. Le coût initial des véhicules est comptabilisé déduction faite des incitatifs à la vente et des rabais sur ventes des fabricants de véhicules. Les véhicules loués sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une durée de vie qui varie habituellement entre trois et six ans. Les contrats de location-financement sont présentés à la valeur actuelle nette des flux de trésorerie futurs prévus.

Une provision pour créances sur contrats de location irrécouvrables est comptabilisée en réduction des débiteurs lorsqu'il est déterminé que les créances liées aux contrats de location-financement en souffrance ne seront pas recouvrables à la vente de l'actif sous-jacent. En général, l'exposition aux pertes survient lorsque des clients déposent une demande de protection de la loi sur les faillites, puisque les créances existant avant la demande de protection sont entièrement provisionnées et celles postérieures à la demande de protection font l'objet d'une provision si les contrats de location sont exclus de la demande de protection de la loi sur les faillites ou si le client fait l'objet d'une liquidation. Les radiations sont comptabilisées une fois que les véhicules loués sont cédés et que le manque à gagner définitif est déterminé.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (y compris les améliorations locatives) sont comptabilisées au coût, déduction faite de l'amortissement cumulé. L'amortissement, comptabilisé à titre de composante des autres amortissements dans les états combinés du résultat étendu, est calculé au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie estimative des actifs connexes. L'amortissement des améliorations locatives et des contrats de location-acquisition est calculé au moyen de la méthode de l'amortissement linéaire sur la période estimative au cours de laquelle des avantages devraient être tirés des actifs connexes ou du contrat de location, selon la période la plus courte. La durée de vie utile estimative est de 30 ans pour les immeubles et de 50 mois pour les automobiles; elle est égale au moindre du reste de la durée du contrat de location et de 20 ans pour les améliorations locatives et au moindre de la durée restante du contrat de location et de cinq ans pour les contrats de location-acquisition, et elle varie entre trois et cinq ans pour les logiciels capitalisés et entre trois et sept ans pour le mobilier, les agencements et le matériel.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les frais de développement des logiciels à l'interne sont capitalisés au cours du stade de développement des applications. Les frais capitalisés incluent les coûts directs externes engagés au titre du matériel, des services et de la main-d'œuvre pendant le temps consacré au projet durant la période de capitalisation. Les logiciels capitalisés sont soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou lorsqu'un changement dans les circonstances indique que les montants capitalisés pourraient avoir subi une perte de valeur. La valeur des éléments qui ont subi une perte de valeur est ramenée à leur juste valeur estimative à la date d'évaluation.

Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

La valeur comptable de l'écart d'acquisition et des actifs incorporels à durée de vie indéfinie est soumise à un test de dépréciation une fois par année, ou plus souvent lorsque surviennent des circonstances qui indiquent qu'une perte de valeur pourrait avoir eu lieu. L'écart d'acquisition est soumis au test de dépréciation en effectuant d'abord une évaluation qualitative avant de calculer la juste valeur de l'unité d'exploitation. Si, d'après les facteurs qualitatifs, il est déterminé qu'il est plus probable qu'improbable que la juste valeur de l'unité d'exploitation soit inférieure à sa valeur comptable, la juste valeur de l'unité d'exploitation est estimée et comparée à la valeur comptable. La juste valeur de l'unité d'exploitation peut être déterminée au moyen d'une approche fondée sur les bénéfices, d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie, ou d'une combinaison d'une approche fondée sur les bénéfices et d'une approche fondée sur le marché, lorsque des multiples de marché comparatifs sont utilisés.

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont composés exclusivement des marques de commerce pour toutes les périodes présentées. La juste valeur des marques de commerce est déterminée au moyen de l'actualisation des flux de trésorerie calculés en appliquant un taux de redevance hypothétique aux produits projetés liés à ces marques de commerce.

Les actifs incorporels assujettis à l'amortissement sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Les actifs incorporels pouvant être amortis qui sont inclus dans les bilans combinés sont principalement composés des listes de clients, lesquelles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de 20 ans.

Les coûts visant le renouvellement ou la prolongation des actifs incorporels comptabilisés sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

Instruments dérivés

Les instruments dérivés sont utilisés dans le cadre de la stratégie globale visant à gérer l'exposition aux risques de marché principalement liés aux variations des taux d'intérêt. Aux termes de notre politique, les dérivés ne sont pas utilisés à des fins de spéculation. Ils sont évalués à la juste valeur sur une base récurrente et sont inclus au titre des autres actifs ou des autres passifs dans les bilans combinés. Aucun instrument dérivé du Groupe n'a été désigné comme un instrument de couverture.

Change

Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars américains aux taux en vigueur à la date de clôture. Les produits et les charges sont convertis au taux moyen du mois au cours duquel les transactions sont comptabilisées. L'écart de conversion est comptabilisé à titre de composante du total des capitaux propres attribuables à la société mère. Les gains et les pertes de change sont comptabilisés dans les états combinés du résultat étendu et sont principalement liés à nos contrats de change. Veuillez vous reporter à la note 7, intitulée « Montants à recevoir des sociétés affiliées (ou à leur verser) et opérations entre apparentés ».

Le cumul des autres éléments du résultat étendu s'élevait à 22 M\$ et à 36 M\$ aux 31 décembre 2013 et 2012, respectivement, et était composé uniquement des écarts de conversion cumulés. Les écarts de conversion excluent l'impôt sur les bénéfices non distribués des filiales étrangères, qui sont réputés investis de façon indéfinie. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, aucun reclassement hors du cumul des autres éléments du résultat étendu n'a eu lieu.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Dette

Les billets adossés à des actifs sont initialement comptabilisés au coût (lequel s'approche de la juste valeur pour le Groupe) et sont ensuite évalués au coût amorti. Les intérêts débiteurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, au moyen du taux d'intérêt effectif. Les coûts de financement reportés sont engagés dans le cadre de l'émission de titres d'emprunt et amortis au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif d'après la durée de vie estimative des billets.

Juste valeur

Une structure hiérarchique des justes valeurs à trois niveaux est utilisée pour classer les données aux fins de l'évaluation des actifs et passifs à leur juste valeur. Cette hiérarchie tient compte de la fiabilité relative des données et de leur disponibilité pour les intervenants du marché dans le cadre de l'évaluation d'un actif ou d'un passif à la date de l'évaluation. Lorsque la technique d'évaluation servant au calcul de la juste valeur d'un actif ou d'un passif fait appel à des données de divers niveaux de la hiérarchie, le niveau au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur est déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera important pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. La hiérarchie de la juste valeur est composée des niveaux suivants :

Niveau 1. Les données de niveau 1 s'entendent des cours non ajustés des actifs ou des passifs identiques, sur des marchés actifs, cours auxquels le Groupe peut avoir accès à la date d'évaluation.

Niveau 2. Les données de niveau 2 sont des données concernant l'actif ou le passif qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours des actifs et des passifs similaires sur des marchés actifs, les cours des actifs ou des passifs identiques ou similaires sur des marchés qui ne sont pas actifs, des données observables pour l'actif ou le passif autres que les cours et les données tirés principalement des données observables sur le marché ou corroborées par le marché par corrélation ou par d'autres moyens. Si l'actif ou le passif est assorti de modalités contractuelles précises, les données doivent être observables pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif.

Niveau 3. Les données de niveau 3 sont des données non observables concernant l'actif ou le passif qui reflètent l'évaluation par le Groupe des hypothèses qu'utiliseraient les intervenants du marché pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris des hypothèses concernant le risque, et ces données sont élaborées selon les meilleurs renseignements disponibles.

La juste valeur est calculée à l'aide des cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. Advenant que les cours ne soient pas disponibles, la juste valeur est alors estimée à partir d'autres données observables. Des données non observables sont utilisées lorsque les données observables ne sont pas disponibles; ces données non observables s'appuient sur des jugements et des hypothèses qui représentent l'évaluation par le Groupe des hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif. Ces données, qui peuvent comprendre des hypothèses concernant le risque, la qualité du crédit de la contrepartie, la solvabilité du Groupe et ses liquidités, sont élaborées selon les meilleurs renseignements disponibles.

Pour établir qu'un actif ou un passif doit être classé dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs, on prend en compte l'importance des données non observables par rapport à l'ensemble de l'évaluation de la juste valeur de l'actif ou du passif. Aussi la juste valeur des actifs et des passifs classés dans le niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs comprend généralement des données observables et le gain ou la perte réalisé ou non réalisé qui a été constaté lors de l'évaluation de ces instruments inclurait aussi les montants déterminés en fonction des données observables.

Des changements au chapitre de la disponibilité des données observables peuvent entraîner le reclassement de certains actifs ou passifs. Ce reclassement est présenté comme un transfert vers ou depuis le niveau 3 à l'ouverture de la période au cours de laquelle le changement survient.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Rémunération à base d'actions

Par le passé, les employés du Groupe participaient aux régimes de rémunération à base d'actions de PHH. La charge de rémunération liée aux attributions d'actions et de primes en espèces est habituellement comptabilisée sur la période de service requise, déduction faite des extinctions estimatives. La juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution a été calculée au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes pour les options sur actions et d'un modèle de simulation de Monte Carlo pour les unités d'actions restreintes fondées sur le marché.

Récents prises de position comptables

Résultat étendu. En février 2013, le FASB a publié l'ASU 2013-02, intitulée « Reporting of Amounts Reclassified out of Accumulated Other Comprehensive Income ». Cette mise à jour des directives liées au résultat étendu exige que de l'information additionnelle soit présentée en ce qui a trait aux montants reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat étendu, y compris les montants qui ont une incidence sur chaque poste de l'état du résultat étendu au cours d'une période de présentation de l'information financière. Cette mise à jour accroît les exigences liées à la présentation d'informations en ce qui a trait aux montants reclassés hors du cumul des autres éléments du résultat étendu, mais n'aura aucune incidence sur la situation financière, les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie du Groupe. Le Groupe a adopté les nouvelles directives comptables de façon prospective avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013. L'information additionnelle est incluse ci-dessus, à la rubrique intitulée « *Change* ».

Actifs incorporels. En juillet 2012, le FASB a publié l'ASU 2012-02, intitulée « Testing Indefinite-Lived Intangible Assets for Impairment ». Cette mise à jour modifie les directives actuelles en ce qui a trait au test de dépréciation des actifs incorporels à durée de vie indéfinie et permet d'évaluer au préalable des facteurs qualitatifs pour déterminer si des événements et des circonstances indiquent qu'il est plus probable qu'improbable qu'un actif incorporel à durée de vie indéfinie ait subi une perte de valeur. S'il est plus probable qu'improbable que l'actif incorporel à durée de vie indéfinie ait subi une perte de valeur, l'entité doit déterminer sa juste valeur et effectuer un test de dépréciation quantitatif en comparant la juste valeur à la valeur comptable. Le Groupe a adopté la nouvelle directive comptable avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013 et l'a appliquée de façon prospective. L'adoption de cette mise à jour n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Groupe.

Compensation des actifs et des passifs. En décembre 2011, le FASB a publié l'ASU 2011-11, intitulée « Disclosures about Offsetting Assets and Liabilities ». Cette mise à jour exige la présentation des montants bruts et des montants nets relatifs aux instruments et aux opérations qui sont visés par cette prise de position. Après janvier 2013, le FASB a publié l'ASU 2013-01, intitulée « Clarifying the Scope of Disclosures about Offsetting Assets and Liabilities », qui limite l'étendue de l'exigence de présentation de l'information aux dérivés, y compris les dérivés incorporés séparés, les mises et les prises en pension de titres et les opérations d'emprunts et de prêts de titres qui sont compensés conformément aux directives actuelles en ce qui a trait aux dérivés et à la compensation, ou qui sont assujettis à un contrat de compensation cadre ou à une entente semblable. Le Groupe a adopté la nouvelle directive comptable de façon rétrospective avec prise d'effet le 1^{er} janvier 2013. L'adoption de cette mise à jour n'a eu aucune incidence sur les états financiers du Groupe.

Impôts sur les bénéfices. En juillet 2013, le FASB a publié l'ASU 2013-11, intitulée « Presentation of an Unrecognized Tax Benefit When a Net Operating Loss Carryforward, a Similar Tax Loss, or a Tax Credit Carryforward Exists ». Cette mise à jour de la directive liée à l'impôt sur le bénéfice vise à harmoniser les méthodes de présentation d'un avantage fiscal non constaté lorsqu'un report en avant de perte d'exploitation nette, une perte fiscale semblable ou un report en avant de crédit d'impôt existe. Cette mise à jour exige que les avantages fiscaux non constatés soient présentés dans les états financiers en réduction d'un actif d'impôts reportés ou comme un passif dans la mesure où l'entité ne peut pas ou ne prévoit pas utiliser l'actif d'impôts reportés à cette fin. La nouvelle directive comptable prend effet à compter du 1^{er} janvier 2014 et doit être appliquée de façon prospective à tous les avantages fiscaux non constatés qui existent à la date de prise d'effet; l'application rétrospective est permise. Le Groupe prévoit que l'adoption de l'ASU 2013-11 n'aura aucune incidence importante sur ses états financiers.

Événements postérieurs à la date du bilan

Le Groupe a évalué les événements postérieurs aux états financiers combinés jusqu'à la date de publication de ces derniers, soit le 29 mai 2014.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

3. Activités de location de véhicules

Le tableau suivant présente un sommaire des composantes de l'investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules.

	Aux 31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
<i>Contrats de location-exploitation :</i>		
Véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation ouverts	7 974 \$	8 174 \$
Véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation fermés	137	154
Véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation.....	8 111	8 328
Moins : amortissement cumulé.....	(4 777)	(4 959)
Investissement net dans des contrats de location-exploitation.....	3 334	3 369
<i>Contrats de location-financement :</i>		
Paiement à recevoir au titre des contrats de location.....	100	91
Moins : produits non gagnés	(2)	—
Investissement net dans des contrats de location-financement	98	91
<i>Véhicules dont le contrat de location est terminé :</i>		
Véhicules qui ne font pas encore l'objet d'un contrat de location	217	188
Véhicules détenus en vue de la vente	10	15
Moins : amortissement cumulé	(6)	(8)
Investissement net dans des véhicules dont le contrat de location est terminé	221	195
Total.....	3 653 \$	3 655 \$
	31 décembre	
	2013	2012
Véhicules loués aux termes de contrats de location ouverts.....	98 %	98 %
Véhicules loués aux termes de contrats de location fermés	2 %	2 %
Véhicules loués aux termes de contrats de location à taux variable	80 %	82 %
Véhicules loués aux termes de contrats de location à taux fixe.....	20 %	18 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Le tableau suivant présente les paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location au 31 décembre 2013. Les montants présentés incluent les paiements mensuels pour la tranche restante de la durée minimale du contrat de location, soit 12 mois aux termes des contrats de location ouverts, et la valeur résiduelle garantie par le preneur au cours de la durée minimale du contrat de location. La composante intérêts incluse dans les paiements minimaux est fondée sur le taux en vigueur à l'établissement de chaque contrat de location.

	Paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location	
	Contrats de location-exploitation	Contrats de location-financement
	(en millions)	
2014	1 069 \$	45 \$
2015	29	1
2016	18	1
2017	12	1
2018	6	—
Par la suite	9	—
Total	1 143 \$	48 \$

Les prix de location conditionnels comprennent des montants pour le kilométrage excédentaire, l'usure, les frais de résiliation anticipée et, en ce qui a trait aux contrats de location à taux variable, les variations des taux d'intérêt postérieures à l'établissement du contrat de location. Les prix de location conditionnels sont comptabilisés au titre des produits tirés des contrats de location de parcs de véhicules dans les états combinés du résultat étendu. Les prix de location conditionnels liés aux contrats de location-exploitation et de location-financement sont négligeables pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012.

Risque de crédit

Les débiteurs sont principalement liés aux créances clients découlant des services de location et de gestion de parcs de véhicules. Une provision pour créances irrécouvrables est comptabilisée lorsqu'il devient probable, d'après l'âge des débiteurs en cours, que ces derniers ne seront pas recouvrés. Au 31 décembre 2013, la provision était négligeable et au 31 décembre 2012, elle s'élevait à 1 M\$.

Le Groupe est exposé au risque lié au crédit commercial pour ce qui est de ses clients ayant passé des contrats de location de véhicules ou des ententes de prestation de services de gestion de parcs de véhicules. Le Groupe gère ce risque en évaluant, au moins une fois l'an, la situation financière du client et sa solvabilité. Aux 31 décembre 2013 et 2012, il n'y avait aucune concentration importante de clients afférente aux contrats de location de véhicules. En général, VMS peut, aux termes des ententes de location, refuser toute commande supplémentaire lorsque certains incidents de crédit se produisent. Cependant, l'obligation liée à tous les véhicules déjà loués aux termes d'un contrat demeure en vigueur. Les ententes de prestation de services de gestion de parcs de véhicules peuvent habituellement être résiliées sous réserve d'un préavis écrit de 30 jours. Les débiteurs sont radiés une fois que les véhicules loués sont cédés et que le manque à gagner définitif est déterminé. Les pertes sur créances historiques en ce qui a trait à la location de véhicules et aux services de gestion de parcs de véhicules sont négligeables.

Les contrats de location de véhicules sont principalement classés à titre de contrats de location-exploitation. Cependant, certains contrats de location sont classés à titre de contrats de location-financement au moment de leur établissement, en fonction de la mesure dans laquelle les risques et les avantages inhérents à la propriété du véhicule loué sont transférés au preneur. Les contrats de location-financement représentent les créances de financement à l'égard desquelles le Groupe assume le risque de crédit des contrats de location sous-jacents, mais ne conserve pas le risque résiduel sur les actifs connexes. Le montant comptabilisé au titre des contrats de location-financement dans le cadre de l'investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules représente la somme des paiements minimaux au titre des contrats de location non actualisés, y compris la valeur résiduelle garantie.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Le tableau suivant présente l'antériorité des contrats de location-financement, d'après les factures mensuelles impayées les plus anciennes pour chacun des preneurs.

	31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
Montant courant	87 \$	73 \$
De 30 à 59 jours	11	12
De 60 à 89 jours	—	1
Plus de 90 jours ¹	—	5
Créances aux termes de contrats de location-financement, montant brut ²	98	91
Provision pour pertes sur créances.....	—	—
Créances aux termes de contrats de location-financement, montant net	98 \$	91 \$

1. Au 31 décembre 2012, les intérêts étaient encore comptabilisés sur des contrats de location de 5 M\$.

2. Aux 31 décembre 2013 et 2012, les intérêts étaient comptabilisés sur tous les contrats de location-financement.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, le montant des contrats de location-financement vendus s'élève à 41 M\$ et à 58 M\$, respectivement.

4. Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition et les actifs incorporels sont comptabilisés dans une seule unité d'exploitation et sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2013			31 décembre 2012		
	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	(en millions)					
<i>Actifs incorporels amortis :</i>						
Autres actifs :						
Listes de clients.....	40 \$	26 \$	14 \$	40 \$	24 \$	16 \$
Autres.....	13	13	—	13	13	—
Total	53 \$	39 \$	14 \$	53 \$	37 \$	16 \$
<i>Actifs incorporels non amortis :</i>						
Écart d'acquisition	25 \$			25 \$		
Autres actifs :						
Marques de commerce	15			15		
Total	40 \$			40 \$		

La dotation à l'amortissement comprise dans les autres amortissements liés aux actifs incorporels se détaille comme suit :

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
Listes de clients	2 \$	1 \$
Autres	—	1
Total	2 \$	2 \$

D'après les actifs incorporels pouvant être amortis au 31 décembre 2013, la dotation à l'amortissement future estimative devrait s'élever à environ 2 M\$ pour chacun des cinq prochains exercices.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

5. Instruments financiers

Les paragraphes suivants présentent une description de l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers et des méthodes de gestion du risque de taux d'intérêt et du risque de change qui sont utilisées par le Groupe.

Contrats de taux d'intérêt

Le Groupe est exposé au risque de taux d'intérêt découlant des variations du taux LIBOR en raison de son incidence sur les contrats de location à taux variable, lesquels peuvent être financés par des emprunts à taux fixe ou variable. À l'occasion, divers instruments financiers dérivés et stratégies de couverture permettant de créer la combinaison voulue d'actifs et de passifs à taux fixe et variable sont utilisés pour gérer et atténuer ce risque. Lorsque le Groupe conclut des contrats de location à taux fixe, des instruments dérivés sont utilisés afin de contrebalancer les gains et les pertes découlant de l'exposition aux taux d'intérêt. Les instruments dérivés qui sont utilisés dans le cadre de ces stratégies de couverture peuvent inclure des swaps et des contrats de taux d'intérêt. Pour se rapprocher le plus possible des caractéristiques de l'actif connexe, y compris l'investissement net dans les actifs loués à des taux variables, des titres d'emprunt à taux variable ou à taux fixe sont émis, lesquels peuvent être échangés contre des taux variables fondés sur le taux LIBOR au moyen de swaps.

Les contrats de taux d'intérêt sont classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur des contrats de taux d'intérêt se fonde sur les taux d'intérêt à court terme projetés et sur une volatilité fondée sur le marché.

Contrats de change

Le Groupe est exposé au risque de change découlant de son investissement dans les activités canadiennes et de tout contrat de change à terme qui pourrait être conclu. Les swaps de devises sont utilisés pour gérer ce type de risque. La juste valeur des contrats de change est déterminée au moyen des taux de change en vigueur. Le Groupe ne détenait aucun dérivé lié au change aux 31 décembre 2013 et 2012. Cependant, ce type de contrat a été détenu au cours des exercices respectifs. Veuillez vous reporter à la note 7, intitulée « Montants à recevoir des sociétés affiliées (ou à leur verser) et opérations entre apparentés », pour obtenir de plus amples renseignements.

Le tableau suivant présente les soldes et les résultats des activités sur dérivés aux 31 décembre et pour les exercices clos à cette date.

	Contrats de taux d'intérêt		Contrats de change	
	2013	2012	2013	2012
	(en millions)			
Juste valeur comptabilisée au titre des autres actifs	2 \$	1 \$	– \$	– \$
Montant notionnel	710	614	–	–
Perte comptabilisée au titre des intérêts débiteurs	(1)	(1)	–	(1)

Juste valeur des autres instruments financiers

Aux 31 décembre 2013 et 2012, tous les instruments financiers étaient comptabilisés à la juste valeur ou à la valeur comptable se rapprochant de la juste valeur, à l'exception de la dette. Pour ce qui est des instruments financiers qui n'ont pas été comptabilisés à la juste valeur, comme la trésorerie et les équivalents de trésorerie et les liquidités soumises à restrictions, la valeur comptable se rapproche de la juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments. Ces instruments financiers sont classés dans le niveau 1 de la hiérarchie des justes valeurs.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Dettes. Aux 31 décembre 2013 et 2012, la juste valeur de la dette totalisait 3,5 G\$ et la quasi-totalité de la dette avait été évaluée au moyen de données du niveau 2. Au 31 décembre 2013, la juste valeur de la dette de niveau 2 a été calculée au moyen des techniques d'évaluation suivantes : i) une tranche de 2,2 G\$ a été évaluée au moyen d'une approche fondée sur le marché, compte tenu des cours auxquels des transactions récentes ont été conclues pour des titres semblables ou du prix de vente actuellement prévu pour les titres d'emprunt du Groupe et ii) une tranche de 1,3 G\$ a été évaluée au moyen d'un modèle d'établissement des flux de trésorerie actualisés, compte tenu d'hypothèses fondées sur les renseignements actuellement disponibles sur le marché pour des titres d'emprunt semblables.

6. Dette

Le tableau suivant présente un sommaire des composantes de la dette.

	31 décembre 2013				31 décembre 2012
	Solde	Taux d'intérêt moyen pondéré ¹	Capacité maximale	Capacité disponible ²	Solde
			(en millions)		
Billets à terme, en période d'amortissement	1 406 \$	1,0 %	1 406 \$	s.o.	424 \$
Billets à terme, en période de renouvellement	700	0,7 %	700	—	1 593
Billets de financement à taux variable	1 358	1,4 %	2 069	711	1 415
Autres	17	5,0 %	17	s.o.	25
Titres de créance adossés à des actifs.....	3 481		4 192	711	3 457
Facilité de crédit canadienne garantie	—	— %	118	19	—
Total.....	3 481 \$		4 310 \$	730 \$	3 457 \$

1. Représente le taux d'intérêt stipulé moyen pondéré des facilités à taux variable à la date pertinente.
2. La capacité est tributaire du maintien de la conformité aux modalités, aux conditions et aux clauses restrictives des ententes respectives. Elle pourrait également être limitée par les critères d'admissibilité des actifs. La capacité disponible pour la facilité de crédit canadienne garantie est limitée par les calculs de la base d'emprunt au 31 décembre 2013.

Le tableau suivant présente les échéances des billets adossés à des actifs, dont une partie est amortie conformément aux modalités dont ils étaient assortis au 31 décembre 2013. Les échéances représentent les paiements estimatifs fondés sur les rentrées de fonds prévues liées aux contrats de location de véhicules titrisés et aux actifs connexes.

	Titres de créance adossés à des actifs (en millions)
Moins de un an	1 023 \$
Entre un an et deux ans.....	1 076
Entre deux et trois ans	790
Entre trois et quatre ans	441
Entre quatre et cinq ans	141
Par la suite	10
	<u>3 481 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les actifs détenus à titre de sûreté qui ne pouvaient servir à payer les obligations générales du Groupe au 31 décembre 2013 comprenaient des liquidités soumises à restrictions d'un montant de 203 M\$, des débiteurs de 46 M\$ et l'investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules de 3 603 M\$.

Veuillez vous reporter à la note 5, intitulée « Instruments financiers », pour obtenir une analyse de la juste valeur de la dette.

Titres de créance adossés à des actifs

Les titres de créance adossés à des actifs se composent principalement de titres de créance à taux variable émis par Chesapeake Funding LLC (« Chesapeake »), une filiale en propriété exclusive, pour financer l'acquisition de véhicules aux fins des activités de location aux États-Unis, ainsi que de titres de créance à taux variable émis par la fiducie à vocation particulière consolidée, Fiducie de créances sur parcs de véhicules locatifs (« FLRT »), la fiducie à vocation particulière canadienne, lesquels sont utilisés pour financer les contrats de location établis dans le cadre des activités de location de parcs de véhicules au Canada. Ces titres de créance adossés à des actifs peuvent procurer aux créanciers une participation dans i) un ensemble de contrats de location cadres ou un ensemble de contrats de location particuliers, ii) les véhicules visés par les contrats de location ou iii) dans le cas de Chesapeake, les débiteurs connexes facturés aux clients pour le recouvrement mensuel des paiements de location et des produits liés aux services accessoires (notamment les services liés au carburant et à l'entretien). Cette participation est généralement attribuée aux porteurs de billets d'une série particulière, soit au prorata selon leur quote-part du total des titres de créance en circulation émis dans le cadre du programme, soit par l'entremise d'une participation directe dans un ensemble de contrats de location particuliers. Le montant du remboursement au titre des obligations liées aux facilités est sans recours et est tiré des flux de trésorerie mensuels provenant des paiements de location et des paiements au titre des services accessoires effectués en vertu des modalités des contrats de location cadres connexes.

Les titres de créance adossés à des actifs comprennent des billets à terme et des billets de financement à taux variable. Les **billets à terme** procurent un montant de financement fixe au moment de leur émission, et ils sont classés comme suit :

Billets à terme, en période d'amortissement : les paiements de location mensuels attribuables aux séries sont utilisés pour rembourser le capital jusqu'à ce que les billets soient remboursés en entier. La période d'amortissement prendra fin i) 125 mois après la date du début de la période d'amortissement ou ii) à la date à laquelle les billets des séries visées sont remboursés en entier.

Billets à terme, en période de renouvellement : ces billets sont assortis de modalités permettant de renouveler la dette en cours pendant une période déterminée. Durant la période de renouvellement, les paiements de location mensuels attribuables à chaque série en circulation permettent de financer l'acquisition de véhicules et d'équipement qui seront loués à des clients. L'amortissement des billets commence à l'échéance de la période de renouvellement.

Les billets de financement à taux variable procurent des fonds engagés qui peuvent être prélevés au besoin au cours d'une période d'engagement donnée, généralement d'une durée de 364 jours, et parfois de deux ans dans le cas de certaines facilités. Comme pour les billets à terme renouvelables, les paiements de location mensuels permettent de financer l'acquisition de véhicules et d'équipement qui seront loués à des clients. Les fonds engagés disponibles aux termes des billets de financement à taux variable peuvent servir à financer la croissance de l'investissement net dans des contrats de location de parcs de véhicules ou à rembourser les billets amortissables au cours de la durée de l'engagement.

Billets à terme

Au 31 décembre 2013, les billets à terme en circulation renouvelables conformément aux modalités dont ils sont assortis appartenaient à la série 2013-1 de Chesapeake. La période de renouvellement prend fin le 22 mai 2014.

Au 31 décembre 2013, les billets à terme en circulation amortissables conformément aux modalités dont ils sont assortis appartenaient aux séries 2009-3, 2011-2, 2012-1 et 2012-2 de Chesapeake. Les dates limites de remboursement des billets à terme en période d'amortissement s'échelonnent du 7 septembre 2014 au 7 avril 2017.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Le 13 juin 2013, Chesapeake a émis des billets à terme de série 2013-1 pour un montant de 700 M\$. Le produit tiré des billets a été affecté au remboursement d'une partie des billets des séries 2010-1 et 2011-1.

Le 15 août 2013, Chesapeake a remboursé en entier les billets à terme de série 2009-2 au moyen de la trésorerie disponible.

Billets de financement à taux variable

Au 31 décembre 2013, les billets de financement à taux variable en circulation appartenaient à la série 2010-2 de FLRT et aux séries 2013-2 et 2013-3 de Chesapeake. Les dates d'échéance des périodes de renouvellement s'échelonnent du 9 juillet 2014 au 10 juillet 2015.

Le 10 juillet 2013, Chesapeake a émis des billets de financement à taux variable des séries 2013-2 et 2013-3 prévoyant des fonds engagés de 780 M\$ et de 520 M\$, respectivement. Le produit de l'émission a servi à rembourser intégralement les billets de financement à taux variable des séries 2010-1 et 2011-1 de Chesapeake.

Le 30 août 2013, la série 2010-2 de FLRT a été modifiée de manière à reporter la date d'échéance des billets au 30 août 2014.

Facilité de crédit canadienne garantie

PHH Vehicle Management Services Inc. (« VMS Canada »), une filiale en propriété exclusive, a obtenu d'un groupe de prêteurs une facilité de crédit renouvelable garantie lui offrant une capacité d'emprunt renouvelable engagée d'un montant maximal de 125 M\$ CA (118 M\$ US au 31 décembre 2013). Veuillez vous reporter à la note 12, intitulée « Événements postérieurs », pour obtenir une analyse de la diminution des fonds engagés en mars 2014.

Les emprunts aux termes de la facilité portent intérêt à un taux variable, et les frais liés à la facilité et la marge de taux d'intérêt sont tributaires des notations attribuées par certaines agences de notation aux titres de créance à long terme non garantis de premier rang de PHH. L'échéance de la facilité est fixée au 2 août 2015.

La capacité d'emprunt aux termes de la facilité se fonde sur des calculs de la base d'emprunt tenant compte des contrats de location de véhicule non grevés admissibles, des véhicules qui ne sont pas encore visés par un contrat de location et des débiteurs liés aux services accessoires. Les obligations de VMS Canada aux termes de la facilité sont garanties par PHH Corporation et par une charge de premier rang sur l'ensemble des biens et des actifs actuels et futurs de VMS Canada (ainsi que la sûreté correspondante dans un territoire donné), sous réserve de certaines exceptions relatives à l'admissibilité.

Clauses restrictives

Certains emprunts exigent que le Groupe, ses filiales ou PHH maintiennent une valeur nette minimale et des ratios d'endettement maximal sur la valeur corporelle nette, et prévoient d'autres engagements de faire et de ne pas faire, notamment en ce qui a trait aux changements défavorables importants, au maintien de liquidités, à la rentabilité et aux restrictions quant à l'endettement du Groupe, de PHH et d'autres filiales importantes de PHH.

Clauses restrictives—PHH Corporation : Parmi les autres clauses restrictives, la facilité de crédit renouvelable canadienne garantie et les facilités de crédit adossées à des actifs relatives aux véhicules exigent que i) PHH maintienne, le dernier jour de chaque trimestre, une valeur nette d'au moins 1,0 G\$; ii) PHH maintienne un ratio d'endettement maximal sur la valeur corporelle nette d'au plus 5,75 pour 1; et iii) les filiales de PHH Corporation maintiennent une capacité engagée de financement de contrats de location de véhicules de tiers d'au moins 750 M\$.

Clauses restrictives—Le Groupe : Les facilités de crédit adossées à des actifs relatives à des véhicules de Chesapeake exigent que Chesapeake Finance Holdings maintienne une valeur nette minimale correspondant à au moins 4 % du solde total des contrats de location, et prévoient certains niveaux d'investissement global du Groupe dans Chesapeake Finance Holdings.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les clauses ci-dessus sont les plus restrictives en ce qui a trait à la valeur nette et au ratio emprunts/capitaux propres; toutefois, d'autres ententes sur la dette en cours prévoient des clauses moins restrictives sur le ratio emprunts/capitaux propres.

Au 31 décembre 2013, le Groupe et PHH Corporation se conformaient à toutes les clauses restrictives financières liées aux emprunts du Groupe.

7. Montants à recevoir des sociétés affiliées (ou à leur verser) et opérations entre apparentés

Le montant net à recevoir de (à verser à des) sociétés affiliées comprenait ce qui suit :

	31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
Montant à recevoir de PHH Corporation	58 \$	62 \$
Montant à recevoir d'autres sociétés affiliées de PHH	10	12
Ligne de crédit intersociétés non garantie	(19)	(180)
Intérêt à payer sur la ligne de crédit intersociétés non garantie	(27)	(25)
Total	22 \$	(131) \$

Les montants à verser à PHH Corporation et à ses sociétés affiliées ou à recevoir de ces dernières et qui découlent du cours normal des activités ne portent pas intérêt et sont à payer ou à recevoir sur demande.

Sub 2 et PHH partagent une ligne de crédit intersociétés non garantie qui porte intérêt à un taux variable fondé sur le taux LIBOR. Cet emprunt a pour but de répondre aux besoins en fonds de roulement et de couvrir les frais d'émission de titres de créance relatifs à la facilité de Chesapeake. Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, les frais d'intérêts liés à cette facilité se sont respectivement chiffrés à 2 M\$ et à 8 M\$, et sont inclus dans les intérêts débiteurs des états combinés du résultat étendu.

Imputation des coûts indirects

PHH se sert d'une structure centralisée pour offrir au Groupe et à d'autres sociétés affiliées de PHH des services partagés aux fins des services généraux et administratifs. Ces services partagés comprennent notamment les services de soutien liés à la technologie de l'information, à la gestion du risque d'entreprise, à l'audit interne, aux ressources humaines, à la comptabilité et aux finances, ainsi qu'aux communications. Le Groupe se voit également attribuer des charges au titre des assurances, des frais bancaires, des honoraires d'audit externe et des frais de gestion liés à l'ensemble des services généraux de PHH. L'imputation des coûts indirects et les charges attribués par PHH sont comptabilisés dans les charges attribuées des états combinés du résultat étendu.

Les coûts indirects attribués par PHH au Groupe se rapportent aux coûts suivants :

	31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
Salaires et charges connexes	24 \$	29 \$
Charges locatives et autres frais de bureau	1	1
Autres amortissements	2	2
Autres charges d'exploitation	26	18
Total	53 \$	50 \$

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Autres attributions

Frais d'intérêts. Par le passé, les besoins en fonds de roulement du Groupe étaient gérés dans le cours normal des activités avec d'autres sociétés affiliées de PHH. Pour certains exercices, le Groupe se voyait attribuer une part des frais d'intérêts et des frais de facilité liés à une ligne de crédit non garantie de PHH servant à financer les besoins en fonds de roulement et les titres de créance adossés à des actifs. Au quatrième trimestre de 2012, le Groupe a conclu une facilité de crédit canadienne garantie et n'avait plus besoin de la ligne de crédit non garantie de PHH, de sorte qu'aucun montant au titre des frais d'intérêts n'a été attribué au Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2012, un montant de 2 M\$ en frais d'intérêts a été attribué au Groupe au titre de sa quote-part des engagements disponibles en vertu de la ligne de crédit non garantie. Les frais d'intérêts ont été comptabilisés à titre d'intérêts débiteurs dans les états combinés du résultat étendu.

Contrats de change. PHH conclut périodiquement des contrats de change pour atténuer le risque de change lié aux actifs de location libellés en dollars canadiens garantissant les emprunts libellés en dollars américains. Les gains et les pertes liés aux contrats de change sont attribués au Groupe et comptabilisés à titre d'intérêts débiteurs dans les états combinés du résultat étendu. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013, aucun montant important n'a été comptabilisé tandis qu'à l'exercice clos le 31 décembre 2012, le Groupe avait comptabilisé une perte de 1 M\$.

Régimes de retraite et rémunération fondée sur des actions. PHH offre des régimes de retraite et de rémunération fondée sur des actions dans l'ensemble de la société. Les employés du Groupe participent à ces régimes et les états financiers comprennent une part des coûts associés à ces programmes. Cependant, les bilans combinés ne comprennent pas l'obligation nette au titre des avantages ou les soldes de capitaux propres liés à ces programmes. Veuillez vous reporter à la note 10, intitulée « Régimes de retraite et rémunération fondée sur des actions », pour obtenir une description de ces régimes.

Autres opérations entre apparentés

Gestion des liquidités et trésorerie. PHH utilise une approche centralisée aux fins de la gestion des liquidités et du financement de ses activités. La trésorerie retirée de PHH et transférée à celle-ci a été historiquement comptabilisée à titre de débiteur ou de créateur intersociétés dans les bilans combinés. L'équipe de la trésorerie de PHH détermine quotidiennement le solde de trésorerie minimal dont le Groupe a besoin pour financer les créanciers à payer le jour suivant et tout excédent de trésorerie sur ce solde est transféré à PHH. Les états financiers combinés aux 31 décembre 2013 et 2012 comprennent une augmentation de 159 M\$ au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, dans les bilans combinés, pour tenir compte de la trésorerie liée au Groupe qui était détenue au niveau de PHH à la date du bilan.

Restructuration sans effet sur la trésorerie. Chaque année, PHH évalue plusieurs sources de données, y compris les ratios d'endettement de référence des agences de notation, les données comparatives du secteur et le niveau de subordination des titres adossés à des actifs sur le marché, afin d'établir le niveau approprié des capitaux propres pour chacun de ses secteurs. En 2013, le Groupe a reçu un apport de 22 M\$ de PHH et en 2012, le Groupe a distribué un montant de 13 M\$ à PHH. La restructuration est comptabilisée au titre de l'investissement net de la société mère dans les états combinés de la variation des capitaux propres de la société mère.

Billet à vue. VMS a un billet à vue de PHH en vertu duquel PHH s'est engagée à verser 345 M\$, à la demande de VMS, qui transférera ensuite ce montant à Chesapeake Finance Holdings LLC. Veuillez vous reporter à la note 11, intitulée « Entités à détenteurs de droits variables », pour obtenir de plus amples renseignements à propos de Chesapeake Finance Holdings LLC.

Entente de partage fiscal. Historiquement, les résultats d'exploitation du Groupe, excluant les filiales canadiennes, ont été inclus dans les déclarations de revenus fédérales consolidées de PHH et dans ses déclarations de revenus étatiques combinées et distinctes. Le Groupe, excluant les filiales canadiennes, a conclu une entente de partage fiscal entre PHH et ses filiales en vertu de laquelle les pertes d'exploitation nettes d'autres entités peuvent être utilisées pour contrebalancer le bénéfice imposable du Groupe. Au 31 décembre 2013, le Groupe avait une obligation de 32 M\$ envers PHH aux fins de l'utilisation de pertes fiscales d'autres membres en vertu de l'entente de partage fiscal, ce qui a été reflété comme une augmentation des passifs d'impôts reportés du Groupe à la note 8, intitulée « Impôts sur les bénéfices », tel qu'il est présenté selon une déclaration de revenus distincte.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

8. Impôts sur les bénéfices

Le tableau suivant présente un sommaire de la charge (l'économie) d'impôts.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
<i>Exigibles :</i>		
Au niveau fédéral.....	– \$	– \$
Au niveau étatique.....	3	–
À l'étranger.....	8	5
Total de la charge (l'économie) d'impôts exigibles.....	11	5
<i>Reportés :</i>		
Au niveau fédéral.....	25	22
Au niveau étatique.....	(5)	(6)
À l'étranger.....	(1)	1
Total de la charge (l'économie) d'impôts reportés.....	19	17
Charge d'impôts sur les bénéfices.....	30 \$	22 \$

Le tableau suivant présente un sommaire du bénéfice avant impôts.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
Activités locales.....	64 \$	54 \$
Activités étrangères.....	24	26
Bénéfice avant impôts.....	88	80

Au 31 décembre 2013, aucune provision au titre des impôts reportés fédéraux n'a été constituée en ce qui a trait au cumul des bénéfices non distribués des filiales étrangères de 150 M\$, car la direction prévoit actuellement réinvestir les bénéfices non distribués de façon indéfinie dans ces dernières. Le montant des passifs d'impôts reportés fédéraux non comptabilisés sur ces bénéfices non rapatriés ne peut être déterminé.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Les actifs et les passifs d'impôts reportés représentent l'écart entre la valeur des actifs et des passifs aux fins de la présentation de l'information financière et aux fins fiscales. Le tableau suivant présente un sommaire des composantes importantes des actifs et des passifs d'impôts reportés.

	31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
<i>Actifs d'impôts reportés :</i>		
Reports en avant de pertes et crédits au titre de l'impôt fédéral.....	205 \$	253 \$
Reports en avant de pertes et crédits au titre de l'impôt étatique	15	16
Report en avant de l'impôt minimum de remplacement	23	23
Autres	4	4
Actifs d'impôts reportés, montant brut	247	296
Provision pour moins-value	(5)	(5)
Actifs d'impôts reportés, déduction faite de la provision pour moins-value.....	242	291
<i>Passifs d'impôts reportés :</i>		
Amortissement	795	811
Passifs d'impôts reportés	795	811
Total du passif d'impôts reportés à court terme et à long terme, montant net.....	553	520
Moins : actif d'impôts reportés à court terme	(25)	(33)
Passif d'impôts reportés à long terme.....	578 \$	553 \$

La provision pour moins-value liée aux actifs d'impôts reportés est principalement liée aux reports en avant de pertes au titre des impôts étatiques. Les reports en avant de pertes au titre des impôts étatiques et fédéral arriveront à échéance entre 2027 et 2032 et entre 2015 et 2034, respectivement.

Le total de l'impôt minimum de remplacement n'est assujéti à aucune restriction, et est composé de crédits dont le Groupe peut tirer parti. Au 31 décembre 2013, il a été déterminé que tous les reports en avant d'impôt minimum de remplacement peuvent être utilisés au cours des prochaines années. Par conséquent, aucune réserve ou provision pour moins-value n'a été comptabilisée.

Les passifs d'impôts reportés liés à l'amortissement découlent principalement des écarts entre la valeur comptable nette et la valeur fiscale des véhicules loués, compte tenu des différences entre les méthodes d'amortissement.

Le tableau suivant présente la différence entre le total de la charge d'impôts et le montant qui serait calculé en appliquant le taux d'imposition fédéral américain prévu par la loi.

	Exercices clos les 31 décembre	
	2013	2012
	(en millions)	
Bénéfice avant impôts	88 \$	80 \$
Impôt fédéral prévu par la loi	(35) %	(35) %
Impôts calculés selon le taux fédéral prévu par la loi.....	31 \$	28 \$
Impôts locaux et étatiques, déduction faite des économies d'impôt fédéral.....	3	1
Modifications du taux et des facteurs de répartition.....	(1)	(5)
Autres	(3)	(2)
Charge d'impôts.....	30 \$	22 \$
Taux d'imposition effectif	34,1 %	27,5 %

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Impôts locaux et étatiques, déduction faite des économies d'impôt fédéral. Ce montant représente l'incidence sur le taux d'imposition effectif du bénéfice ou de la perte avant impôts ainsi que de la répartition du bénéfice et de la perte liés aux activités d'exploitation par entité et par territoire fiscal. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, le taux d'imposition effectif étatique était supérieur à celui de l'exercice 2012.

Modifications du taux et des facteurs de répartition. Ce montant représente l'incidence sur le taux d'imposition effectif des éléments fiscaux reportés liés aux variations des facteurs de répartition et du taux d'imposition. Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, les montants représentent l'incidence de l'application des modifications prévues par la loi à la pondération de la répartition, à la source de la répartition et aux taux d'imposition des sociétés qui ont été adoptées par plusieurs États.

Autres. Ce montant représente l'incidence sur le taux d'imposition effectif de divers éléments, découlant essentiellement des impôts sur les établissements étrangers pour lesquels le taux d'imposition est différent du taux d'imposition fédéral américain.

Aux 31 décembre 2013 et 2012, le passif du Groupe au titre de l'économie d'impôts non constatée, y compris les intérêts et les pénalités, était négligeable. Le Groupe ne prévoit pas que la variation de l'économie d'impôts non constatée sera importante au cours des douze prochains mois.

Le Groupe et ses filiales peuvent toujours faire l'objet d'une vérification par l'IRS pour les exercices clos les 31 décembre 2010 à 2013. Au 31 décembre 2013, les déclarations de revenus aux fins de l'impôt étranger et de l'impôt étatique pouvaient faire l'objet d'une vérification pour l'exercice 2006 et les exercices subséquents, selon les territoires fiscaux.

9. Engagements et éventualités

Éventualités de nature juridique

De temps à autre, le Groupe est partie à diverses réclamations et poursuites relativement à des contrats et à d'autres affaires liées aux activités commerciales, à l'emploi et à la fiscalité. À la connaissance du Groupe, aucune poursuite en cours ne pourrait avoir, individuellement ou collectivement, une incidence importante sur ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation ou ses flux de trésorerie.

Contrats de location et engagements d'achat

Le Groupe s'engage à effectuer des paiements de location en vertu de contrats de location-exploitation non résiliables qui se rapportent à des installations et à du matériel divers. De plus, dans le cours normal des activités, le Groupe conclut des engagements d'achat en vue de louer des véhicules et d'autres engagements sont conclus pour l'achat de biens et de services de fournisseurs en particulier.

Le tableau suivant présente un sommaire des engagements du Groupe au 31 décembre 2013.

	Paiements minimaux futurs en vertu de contrats de location- exploitation	Engagements d'achat
	(en millions)	
2014	5 \$	89 \$
2015	5	—
2016	5	—
2017	4	—
2018	4	—
Par la suite	23	—
Total	<u>46 \$</u>	<u>89 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Des charges locatives de 7 M\$ et de 6 M\$ ont été comptabilisées au cours des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, respectivement, au poste « Autres charges d'exploitation » dans les états combinés du résultat étendu.

Garanties

Dans le cours normal des activités, le Groupe conclut des ententes qui prévoient des garanties et des indemnités à l'intention des tiers dans le cadre d'opérations comme des ventes d'actifs et la prestation de services. La nature de la quasi-totalité des engagements d'indemnisation ne permet pas au Groupe d'établir une estimation raisonnable du montant maximal qu'il pourrait être tenu de verser aux tiers, car ces montants dépendent de l'issue d'événements futurs éventuels dont la nature et la probabilité ne peuvent être déterminées à l'heure actuelle. Par le passé, le Groupe n'a pas eu à effectuer d'importants paiements et il ne prévoit pas avoir à en effectuer en vertu de ces ententes d'indemnisation dans l'avenir.

VMS garantit les obligations de PHH en vertu de sa facilité de crédit renouvelable non garantie. La facilité de crédit renouvelable se compose d'une tranche de crédit renouvelable de 250 M\$ (tranche A) qui viendra à échéance le 2 août 2015. Au 31 décembre 2013, PHH n'avait aucun solde impayé sur la facilité de crédit renouvelable.

10. Régimes de retraite et rémunération fondée sur des actions

PHH offre diverses prestations de retraite à ses employés admissibles, y compris les employés du Groupe, ainsi que diverses ententes de rémunération en actions qui procurent aux employés des unités d'actions restreintes (« UAR ») ou des options sur actions en vue d'acheter des actions de PHH. Puisque PHH offre ces avantages aux employés et aux personnes retraitées admissibles du Groupe, les coûts liés aux employés participants sont inclus dans les états combinés du résultat étendu, tandis que les actifs et les passifs sont conservés par PHH.

Régimes de retraite américains. PHH offre un régime d'épargne à cotisations déterminées qui procure à certains employés admissibles une occasion d'accumuler des fonds en vue de la retraite. Certains employés admissibles du Groupe participent au régime. Des cotisations équivalentes aux cotisations des employés participants sont versées selon les modalités prévues par ces régimes. Les coûts des cotisations à ces régimes sont inclus au poste « Salaires et charges connexes » dans les états combinés du résultat étendu et se sont élevés à 1 M\$ pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012.

PHH offre également un régime de retraite à prestations déterminées et un régime d'avantages complémentaires de retraite, qui couvrent certains employés admissibles du Groupe. Le régime de retraite à prestations déterminées et le régime d'avantages complémentaires de retraite sont bloqués et ils accumulent des prestations seulement pour un nombre très limité d'employés. Les prestations sont calculées selon le nombre d'années de service décomptées de l'employé et un pourcentage de la rémunération moyenne finale, ou selon d'autres modalités prévues par le régime. Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, le montant des coûts nets des prestations pour la période attribué au Groupe par PHH lors de la répartition des coûts indirects n'était pas important.

Régimes de retraite étrangers. En plus, PHH offre un régime à cotisations déterminées au Canada qui permet à certains employés admissibles d'accumuler des fonds en vue de la retraite. Ce régime a été conçu conformément aux règlements fédéraux inclus dans la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), ce qui lui permet d'être considéré comme un régime enregistré d'épargne-retraite. Les employés peuvent verser des cotisations jusqu'à un certain pourcentage du revenu avant impôts. La Société peut verser des cotisations équivalentes aux cotisations avant impôts des employés, jusqu'à un certain pourcentage, sur une base annuelle. Les coûts des cotisations à ces régimes sont inclus au poste « Salaires et charges connexes » dans les états combinés du résultat étendu et n'étaient pas importants pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012.

Rémunération à base d'actions. Le poste « Charges attribuées » dans les états combinés du résultat étendu tient compte de la charge liée au paiement à base d'actions qui découle des attributions aux employés du Groupe. La charge constatée pour ces programmes s'est chiffrée à 1 M\$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2013 et n'était pas importante pour l'exercice clos le 31 décembre 2012.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

11. Entités à détenteurs de droits variables

Le Groupe détermine si une entité est une entité à détenteurs de droits variables (« EDDV ») et s'il est le principal bénéficiaire à la date où elle a recours initialement à cette entité. Le Groupe refait une évaluation pour déterminer s'il est le principal bénéficiaire d'une EDDV lorsque surviennent certains événements qui ont une incidence sur les investissements en instruments de capitaux propres à risque de l'EDDV ainsi que certains changements liés aux activités de l'EDDV. Les objectifs et les activités de l'EDDV sont pris en compte dans l'évaluation visant à déterminer si le Groupe est le principal bénéficiaire, y compris la variabilité et les risques connexes auxquels l'EDDV est assujettie et auxquels les autres entités et leurs apparentés sont également exposés. Une évaluation qualitative est effectuée selon ces facteurs et, si elle n'est pas concluante, une évaluation quantitative visant à déterminer si le Groupe assumerait la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou recevrait la majorité de ses rendements résiduels prévus est effectuée. Si le Groupe détermine qu'il est le principal bénéficiaire de l'EDDV, l'EDDV est consolidée dans les états financiers combinés.

Le recours par le Groupe d'entités à détenteurs de droits variables concerne principalement les activités de financement liées aux parcs de véhicules. Les activités des entités à détenteurs de droits variables importantes sont décrites en détail ci-après.

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs des entités à détenteurs de droits variables consolidées importantes qui sont inclus dans les bilans combinés.

	31 décembre 2013		31 décembre 2012	
	Chesapeake et D.L. Peterson Trust	FLRT et PHH Lease Receivables LP	Chesapeake et D.L. Peterson Trust	FLRT et PHH Lease Receivables LP
	(en millions)			
ACTIF				
Trésorerie	5 \$	– \$	2 \$	– \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	157	46	186	59
Débiteurs, montant net	46	–	73	–
Investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules	2 982	599	2 856	675
Autres actifs	12	6	12	7
Total de l'actif	3 202 \$	651 \$	3 129 \$	741 \$
Actifs détenus en garantie ²	3 185 \$	645 \$	3 114 \$	731 \$
PASSIF				
Créditeurs et charges à payer	2 \$	5 \$	2 \$	8 \$
Dette	2 866	598	2 771	662
Total du passif ³	2 868 \$	603 \$	2 773 \$	670 \$

1. Représente des montants précisément désignés aux fins de l'achat d'actif, du remboursement de la dette ou de la constitution d'une garantie supplémentaire liée aux emprunts adossés à des actifs.
2. Représente des montants non disponibles pour le paiement des obligations générales. Veuillez vous reporter à la note 6, intitulée « Dette », pour obtenir plus de renseignements.
3. Exclut les dettes intersociétés.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

En plus des actifs et des passifs des entités à détenteurs de droits variables qui ont été consolidées, tel qu'il est susmentionné, le tableau suivant présente l'utilisation par le Groupe de ces entités aux 31 décembre et pour les exercices clos à ces dates.

	Bénéfice net (perte nette) ¹		Investissement dans VMS ²		Dettes intersociétés ²	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
	(en millions)					
Chesapeake et D.L. Peterson Trust..	64 \$	58 \$	613 \$	766 \$	(273) \$	(238) \$
FLRT et PHH Lease						
Receivables LP	12	11	23	81	(9)	(36)

1. Inclut les ajustements pour tenir compte de l'élimination des opérations intersociétés.

2. Les montants sont éliminés des bilans combinés.

Chesapeake et D.L. Peterson Trust

Objectif et structure. Les acquisitions de véhicules aux États-Unis pour les services de gestion de parcs de véhicules sont principalement financées par l'émission de billets de financement à taux variable adossés à des actifs émis par Chesapeake Funding LLC. D.L. Peterson Trust (« DLPT »), une fiducie d'origine législative hors d'atteinte en cas de faillite, détient le titre de propriété de tous les véhicules qui garantissent les titres d'emprunt émis par Chesapeake Funding. DLPT agit également en tant que locateur aux termes des ententes de location-exploitation et de location-financement. Les actifs de Chesapeake Funding se composent essentiellement d'un prêt consenti à Chesapeake Finance Holdings LLC, une filiale du Groupe. Chesapeake Finance détient la totalité des parts spéciales de droit de propriété réel dans les véhicules loués et les contrats de location admissibles ainsi que certains autres actifs émis par DLPT, ce qui représente toutes les participations dans DLPT.

Le Groupe a déterminé que Chesapeake Funding, Chesapeake Finance et DLPT sont des EDDV et qu'il est le bénéficiaire principal étant donné le caractère insuffisant des investissements en instruments de capitaux propres à risque. Pour ce faire, le Groupe a effectué une évaluation qualitative qui tenait compte de la nature et de l'objectif de chacune des EDDV et de la façon dont les détenteurs de participations sont exposés aux risques par l'intermédiaire de leurs droits variables. Le Groupe détient les droits variables importants, ce qui comprend des titres de capitaux propres, certains montants liés aux emprunts adossés à des actifs émis par Chesapeake et des participations dans DLPT. Aucun détenteur de droit variable important n'assumerait les pertes avant le Groupe ni n'a de droits variables qui excèdent ceux du Groupe.

Conformément à l'entente d'agent serveur modifiée et mise à jour, le Groupe agit en tant que serveur pour Chesapeake Finance et DLPT et, conformément à l'entente administrative, le Groupe agit en tant qu'administrateur des entités. Le Groupe a reçu des honoraires connexes de Chesapeake de 6 M\$ au cours de chacun des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012.

Apports et distributions. Certaines opérations portant sur les capitaux propres sont conclues entre le Groupe et Chesapeake dans le cadre desquelles le Groupe verse des apports à Chesapeake pour répondre aux exigences accrues relatives à l'entiercement, payer les coûts d'émission de titres d'emprunt et effectuer un remboursement partiel additionnel des billets en circulation de Chesapeake. Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, ces apports se sont chiffrés à 5 M\$. De plus, Chesapeake peut distribuer des capitaux au Groupe grâce à la décharge/remise de la garantie supplémentaire liée aux emprunts adossés à des actifs, ce qui permet de tirer parti des séries existantes de titres adossés à des actifs, ou à l'émission de nouvelles séries de billets. Pour les exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, les distributions reçues de Chesapeake se sont élevées à 158 M\$ et à 30 M\$, respectivement.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Autre soutien. L'entente concernant Chesapeake Finance LLC exige que le Groupe verse des apports en capitaux additionnels à Chesapeake Finance, au besoin, afin de maintenir les niveaux de capitalisation requis. En outre, une entente distincte liée au billet à vue exige que PHH verse un apport en capital additionnel allant jusqu'à 345 M\$ à Chesapeake Finance, à la demande de Chesapeake Finance. Au cours de 2013 et de 2012, aucune demande n'a été soumise en vertu de cette entente.

Fiducie de créances sur parcs de véhicules locatifs

Objectif et structure. La Fiducie de créances sur parcs de véhicules locatifs (« FLRT ») est une fiducie à vocation particulière canadienne et ses principales activités commerciales sont notamment l'acquisition, la cession et l'administration d'actifs de location achetés ou acquis de nos autres filiales canadiennes, et l'emprunt de fonds ou l'émission de titres en vue de financer ces acquisitions. PHH Fleet Lease Receivables LP est une entité à vocation particulière hors d'atteinte en cas de faillite qui détient le droit de propriété réel des actifs de location transférés depuis les filiales canadiennes.

Le Groupe a déterminé que FLRT et PHH Fleet Lease Receivables LP sont des EDDV en effectuant une évaluation qualitative qui tenait compte de la nature et de l'objectif des EDDV et de la façon dont les détenteurs de participations sont exposés aux risques par l'intermédiaire de leurs droits variables.

Le Groupe agit en tant que premier agent serveur, agent de recouvrement et agent de services financiers de FLRT et de PHH Fleet Lease Receivables LP. FLRT a versé au Groupe des honoraires connexes de 1 M\$ pour chacun des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012.

Apports et distributions. Certaines opérations liées à des titres d'emprunt de FLRT sont structurées de manière que les filiales du Groupe remettent le droit de propriété réel dans les véhicules loués aux termes de contrats de location à PHH Fleet Lease Receivables LP et reçoivent des distributions lors de l'émission de titres d'emprunt par FLRT. Au cours des exercices clos les 31 décembre 2013 et 2012, le Groupe et ses filiales ont remis 275 M\$ et 380 M\$ au titre de véhicules à PHH Fleet Lease Receivables LP, respectivement, et ont reçu des distributions de 333 M\$ et de 381 M\$, respectivement.

12. Événements subséquents

Le 11 mars 2014, Chesapeake Funding LLC a émis des billets à terme de série 2014-1 pour un montant de 800 M\$. Le produit des billets a été affecté au remboursement d'une partie des billets de financement à taux variable de série 2013-2. Le 20 mars 2014, le total des montants engagés aux termes des billets de séries 2013-2 et 2013-3 a été réduit et est passé de 1,3 G\$ à 1,1 G\$.

Le 21 mars 2014, la facilité de crédit canadienne garantie a été modifiée afin d'en diminuer le montant renouvelable disponible, le faisant passer de 118 M\$ (125 M\$ CA) à 23 M\$ (25 M\$ CA).

Activités liées aux parcs de véhicules et filiales de PHH Corporation

**États financiers combinés résumés aux 31 mars 2014 et 2013 et
pour les trimestres clos à ces dates**
(non audité)

Table des matières

États financiers intermédiaires

aux 31 mars 2014 et 2013 et pour les trimestres clos à ces dates (non audité) :

États financiers combinés résumés	3
Notes complémentaires	8

ACTIVITÉS LIÉES AUX PARCS DE VÉHICULES ET FILIALES DE PHH CORPORATION
ÉTATS COMBINÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU (non audité)
(en millions)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2014	2013
PRODUITS		
Produits tirés des contrats de location de parcs de véhicules	343 \$	332 \$
Frais de gestion de parcs de véhicules	44	43
Autres produits	19	19
Total des produits	<u>406</u>	<u>394</u>
CHARGES		
Amortissement des contrats de location-exploitation	300	302
Coûts des biens vendus	30	16
Intérêts débiteurs	14	17
Salaires et charges connexes	19	18
Charges attribuées (note IV)	13	12
Autres amortissements	2	2
Autres charges d'exploitation	7	7
Total des charges	<u>385</u>	<u>374</u>
Bénéfice avant impôts	21	20
Charge d'impôts	7	6
Bénéfice net	<u>14 \$</u>	<u>14 \$</u>
Autres éléments de la perte globale, déduction faite des impôts :		
Écart de conversion	(8)	(5)
Total des autres éléments de la perte globale, déduction faite des impôts	<u>(8)</u>	<u>(5)</u>
Total du résultat étendu	<u>6 \$</u>	<u>9 \$</u>

Se reporter aux notes complémentaires.

BILANS COMBINÉS RÉSUMÉS (non audité)

(en millions)

	31 mars 2014	31 décembre 2013
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	282 \$	278 \$
Débiteurs, montant net	373	348
Investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules	45	45
Impôts à recouvrer	4	—
Impôts reportés	19	25
Autres actifs	25	28
Total de l'actif à court terme	748	724
Actif à long terme		
Liquidités soumises à restrictions	247	207
Investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules.....	3 574	3 608
Montant à recevoir des sociétés affiliées (note IV)	—	22
Immobilisations corporelles, montant net	27	27
Écart d'acquisition	25	25
Actifs incorporels	28	29
Autres actifs	24	21
Total de l'actif à long terme	3 925	3 939
Total de l'actif¹	4 673 \$	4 663 \$
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À LA SOCIÉTÉ MÈRE		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	230 \$	220 \$
Dette	959	1 023
Autres passifs	10	8
Total du passif à court terme	1 199	1 251
Passif à long terme		
Dette	2 493	2 458
Impôts reportés	579	578
Montants à verser à des sociétés affiliées (note IV)	23	—
Autres passifs	6	9
Total du passif à long terme¹	3 101	3 045
Total du passif	4 300	4 296
Engagements et éventualités	—	—
CAPITAUX PROPRES ATTRIBUABLES À LA SOCIÉTÉ MÈRE		
Investissement net de la société mère	359	345
Cumul des autres éléments du résultat étendu	14	22
Total des capitaux propres attribuables à la société mère	373	367
Total du passif et des capitaux propres attribuables à la société mère	4 673 \$	4 663 \$

Se reporter aux notes complémentaires.

Suite

BILANS COMBINÉS RÉSUMÉS (non audité) – (suite)
(en millions)

1. Les bilans combinés résumés comprennent les actifs d'entités à détenteurs de droits variables qui peuvent uniquement servir à régler leurs obligations et les passifs d'entités à détenteurs de droits variables pour lesquels les créanciers ou les détenteurs d'un droit de bénéficiaire n'ont aucun recours à l'égard du Groupe (défini à la note I, intitulée « Mode de présentation et sommaire des principales conventions comptables »), comme il est indiqué dans le tableau qui suit :

	31 mars 2014	31 décembre 2013
ACTIF		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10 \$	5 \$
Liquidités soumises à restrictions	243	203
Débiteurs, montant net	45	46
Investissement net dans les contrats de location	3 556	3 581
Autres actifs	21	18
Total de l'actif	<u>3 875 \$</u>	<u>3 853 \$</u>
PASSIF		
Créditeurs et charges à payer	8 \$	7 \$
Dette	3 437	3 464
Total du passif	<u>3 445 \$</u>	<u>3 471 \$</u>

Se reporter aux notes complémentaires.

**ÉTATS COMBINÉS RÉSUMÉS DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
ATTRIBUABLES À LA SOCIÉTÉ MÈRE (non audité)**

(en millions)

	Investissement net de la société mère	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Total des capitaux propres
<u>Trimestre clos le 31 mars 2014</u>			
Solde au 1 ^{er} janvier 2014	345 \$	22 \$	367 \$
Bénéfice net	14	—	14
Écart de conversion	—	(8)	(8)
Solde au 31 mars 2014	<u>359 \$</u>	<u>14 \$</u>	<u>373 \$</u>
<u>Trimestre clos le 31 mars 2013</u>			
Solde au 1 ^{er} janvier 2013	258 \$	36 \$	294 \$
Bénéfice net	14	—	14
Écart de conversion	—	(5)	(5)
Restructuration du capital provenant de la société mère	22	—	22
Solde au 31 mars 2013	<u>294 \$</u>	<u>31 \$</u>	<u>325 \$</u>

Se reporter aux notes complémentaires.

ÉTATS COMBINÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (non audité)
(en millions)

	Trimestres clos les 31 mars	
	2014	2013
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Bénéfice net	14 \$	14 \$
Ajustements visant à rapprocher le bénéfice net et les flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation :		
Amortissement des contrats de location-exploitation	300	302
Autres amortissements	2	2
Amortissement des coûts d'émission des titres d'emprunt	4	3
Charge d'impôts reportés	7	5
Variations des autres actifs et passifs :		
Débiteurs, montant net	(19)	52
Créiteurs et charges à payer	20	(8)
Autres, montant net	(4)	(9)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation	324	361
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Investissement dans des véhicules	(409)	(428)
Produit de la vente d'investissement dans des véhicules	103	77
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(2)	(2)
(Augmentation) diminution des liquidités soumises à restrictions	(42)	10
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement	(350)	(343)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement :		
Transferts nets des (aux) sociétés affiliées	45	(7)
Produit des financements garantis	992	491
Palements de capital au titre des financements garantis	(998)	(469)
Liquidités versées au titre des coûts d'émission des titres d'emprunt	(5)	—
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	34	15
Incidence de la variation des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(4)	—
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	4	33
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	278	230
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	282 \$	263 \$
Opérations hors trésorerie importantes		
Restructuration du capital provenant de la société mère	— \$	(22) \$

Se reporter aux notes complémentaires.

I. Mode de présentation et sommaire des principales conventions comptables

PHH Corporation (« PHH ») offre des services de gestion de parcs de véhicules par l'entremise de diverses filiales. Les états financiers combinés résumés détachés des activités liées aux parcs de véhicules et filiales de PHH comprennent PHH Vehicle Management Services Group LLC et ses filiales (« VMS »), PHH Sub 1 Inc. (« Sub 1 ») et PHH Sub 2 Inc. (« Sub 2 ») (collectivement, le « Groupe »).

Les états financiers combinés résumés comprennent les comptes et les opérations du Groupe combiné et de ses filiales, ainsi que des entités dans lesquelles le Groupe détient, directement ou indirectement, une participation lui donnant le contrôle et des entités à détenteurs de droits variables dont le Groupe est le principal bénéficiaire.

Mode de présentation

Les états financiers combinés résumés détachés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR ») pour l'information financière intermédiaire et conformément aux règlements de la Securities and Exchange Commission. Par conséquent, l'information fournie dans les présents états financiers n'est pas conforme à tous les égards aux exigences des PCGR applicables aux états financiers complets. De l'avis de la direction, les états financiers combinés résumés non audités tiennent compte de tous les ajustements, y compris les ajustements récurrents et habituels, nécessaires afin de donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation pour la période intermédiaire présentée. Les résultats d'exploitation présentés dans les résultats intermédiaires ne sont pas nécessairement représentatifs des résultats pour l'exercice complet ni de toute autre période intermédiaire subséquente. Les présents états financiers combinés résumés non audités doivent être lus parallèlement aux états financiers combinés au 31 décembre 2013 et pour l'exercice clos à cette date.

Les états financiers combinés résumés détachés ont été préparés en fonction de l'information financière tirée des états financiers consolidés résumés et des documents comptables de PHH. Les états financiers combinés résumés comprennent les charges du siège social engagées par PHH pour le Groupe ou au nom de celui-ci, lesquelles charges sont composées de charges directes et de charges attribuées.

Comme le Groupe a été combiné aux fins des présents états financiers, l'investissement net de la société mère est présenté au titre des capitaux propres. Le solde d'investissement net en capitaux propres attribuables à la société mère présenté dans les bilans combinés résumés représente l'investissement historique dans le Groupe et les bénéfices cumulés des activités. Les opérations intersociétés avec PHH ou ses sociétés affiliées sont prises en compte dans les états combinés résumés des flux de trésorerie à titre de transferts nets des (aux) sociétés affiliées dans les activités d'investissement, et à titre de montant à verser aux sociétés affiliées ou à recevoir de celles-ci dans les bilans combinés résumés.

Les états financiers combinés résumés comprennent les actifs, les passifs, les produits et les charges qui sont uniquement attribuables au Groupe, ainsi que certains montants attribués par PHH. La direction estime que ces méthodes de répartition sont raisonnables et qu'elles ont été appliquées uniformément pour toutes les périodes présentées et sont conformes à celles utilisées pour les états financiers combinés pour l'exercice clos le 31 décembre 2013. Les résultats d'exploitation historiques et la situation financière du Groupe présentés dans les états financiers combinés résumés ne sont pas nécessairement représentatifs de ceux qui auraient été obtenus si le Groupe avait été une entité autonome, ou si chaque entité du Groupe exerçait ses activités en tant qu'entité autonome distincte.

À moins d'indication contraire, tous les montants en dollars dans les présentes notes complémentaires sont exprimés en millions.

Modifications de conventions comptables

Impôts sur les bénéfices. En juillet 2013, le FASB a publié l'ASU 2013-11, intitulée « Presentation of an Unrecognized Tax Benefit When a Net Operating Loss Carryforward, a Similar Tax Loss, or a Tax Credit Carryforward Exists ». Cette mise à jour de la directive liée à l'impôt sur le bénéfice vise à harmoniser les méthodes de présentation d'un avantage fiscal non constaté lorsqu'un report en avant de perte d'exploitation nette, une perte fiscale semblable ou un report en avant de crédit d'impôt existe. Cette mise à jour exige que les avantages fiscaux non constatés soient présentés dans les états financiers en réduction d'un actif d'impôts reportés ou comme un passif dans la mesure où l'entité ne peut pas ou ne prévoit pas utiliser l'actif d'impôts reportés à cette fin. Le 1^{er} janvier 2014, le Groupe a adopté la nouvelle directive comptable de façon prospective pour tous les avantages fiscaux non constatés qui existent à la date de prise d'effet. L'adoption de cette directive n'a pas eu d'incidence importante sur les états financiers du Groupe.

Charge ou économie d'impôts sur les bénéfices intermédiaires

Une charge ou une économie d'impôts sur les bénéfices intermédiaires est comptabilisée en appliquant un taux d'imposition effectif projeté pour l'exercice complet aux bénéfices avant impôts du trimestre afin d'obtenir un résultat jugé constituer une estimation raisonnable.

Événements postérieurs à la date du bilan

Le Groupe a évalué les événements postérieurs aux états financiers combinés résumés jusqu'à la date de publication de ces derniers, soit le 29 mai 2014.

II. Activités de location de véhicules

Le tableau suivant présente un sommaire des composantes de l'investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules.

	31 mars 2014	31 décembre 2013
	(en millions)	
<i>Contrats de location-exploitation :</i>		
Véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation ouverts	7 948 \$	7 974 \$
Véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation fermés	128	137
Véhicules loués aux termes de contrats de location-exploitation.....	8 076	8 111
Moins : amortissement cumulé.....	(4 790)	(4 777)
Investissement net dans des contrats de location-exploitation	3 286	3 334
<i>Contrats de location-financement :</i>		
Paiement à recevoir au titre des contrats de location.....	102	100
Moins : produits non gagnés	(6)	(2)
Investissement net dans des contrats de location-financement	96	98
<i>Véhicules dont le contrat de location est terminé :</i>		
Véhicules qui ne font pas encore l'objet d'un contrat de location	233	217
Véhicules détenus en vue de la vente	11	10
Moins : amortissement cumulé	(7)	(6)
Investissement net dans des véhicules dont le contrat de location est terminé	237	221
Total.....	3 619 \$	3 653 \$

III. Dette

Le tableau suivant présente un sommaire des composantes de la dette.

	31 mars 2014				31 décembre 2013
	Solde	Taux d'intérêt moyen pondéré ¹	Capacité maximale	Capacité disponible ²	Solde
			(en millions)		
Billets à terme, en période d'amortissement	1 237 \$	1,0 %	1 237 \$	s.o.	1 406 \$
Billets à terme, en période de renouvellement	1 500	0,7 %	1 500	—	700
Billets de financement à taux variable	700	2,1 %	1 839	1 139	1 358
Autres	15	5,1 %	15	s.o.	17
Titres de créance adossés à des actifs.....	3 452		4 591	1 139	3 481
Facilité de crédit canadienne garantie	—	— %	23	19	—
Total.....	3 452 \$		4 614 \$	1 158 \$	3 481 \$

1. Représente le taux d'intérêt stipulé moyen pondéré des facilités à taux variable à la date pertinente.
2. La capacité est tributaire du maintien de la conformité aux modalités, aux conditions et aux clauses restrictives des ententes respectives. Elle pourrait également être limitée par les critères d'admissibilité des actifs. La capacité disponible pour la facilité de crédit canadienne garantie est limitée par les calculs de la base d'emprunt au 31 mars 2014.

Les actifs détenus à titre de sûreté qui ne pouvaient servir à payer les obligations générales du Groupe au 31 mars 2014 comprenaient des liquidités soumises à restrictions d'un montant de 243 M\$, des débiteurs de 45 M\$ et l'investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules de 3 574 M\$.

Le 11 mars 2014, Chesapeake Funding LLC a émis des billets à terme de série 2014-1 pour un montant de 800 M\$. Le produit des billets a été affecté au remboursement d'une partie des billets de financement à taux variable de série 2013-2. Le 20 mars 2014, le total des montants engagés aux termes des billets de séries 2013-2 et 2013-3 a été réduit et est passé de 1,3 G\$ à 1,1 G\$.

Le 21 mars 2014, la facilité de crédit canadienne garantie a été modifiée afin d'en diminuer le montant renouvelable disponible, le faisant passer de 118 M\$ (125 M\$ CA) à 23 M\$ (25 M\$ CA).

Aucune modification importante n'a été apportée aux clauses restrictives au cours du trimestre clos le 31 mars 2014. Au 31 mars 2014, le Groupe et PHH Corporation se conformaient à toutes les clauses restrictives financières liées aux emprunts du Groupe.

IV. Montants à recevoir des sociétés affiliées (ou à leur verser) et opérations entre apparentés

Le montant net à recevoir de (à verser à des) sociétés affiliées comprenait ce qui suit :

	31 mars 2014	31 décembre 2013
	(en millions)	
Montant à recevoir de PHH Corporation	15 \$	58 \$
Montant à recevoir d'autres sociétés affiliées de PHH	10	10
Ligne de crédit intersociétés non garantie	(21)	(19)
Intérêt à payer sur la ligne de crédit intersociétés non garantie	(27)	(27)
Total	<u>(23) \$</u>	<u>22 \$</u>

Les coûts indirects attribués par PHH au Groupe comptabilisés à titre de charges attribuées dans les états combinés résumés du résultat étendu se rapportent aux coûts suivants :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2014	2013
	(en millions)	
Salaires et charges connexes	6 \$	6 \$
Autres amortissements	1	1
Autres charges d'exploitation	6	5
Total	<u>13 \$</u>	<u>12 \$</u>

NOTES COMPLÉMENTAIRES

V. Entités à détenteurs de droits variables

Le tableau suivant présente les actifs et les passifs des entités à détenteurs de droits variables consolidées importantes qui sont inclus dans les bilans combinés résumés.

	31 mars 2014		31 décembre 2013	
	Chesapeake et D.L. Peterson Trust	Fiducie de créances sur parcs de véhicules locatifs et PHH Lease Receivables LP	Chesapeake et D.L. Peterson Trust	Fiducie de créances sur parcs de véhicules locatifs et PHH Lease Receivables LP
	(en millions)			
ACTIF				
Trésorerie	10 \$	— \$	5 \$	— \$
Liquidités soumises à restrictions ¹	196	47	157	46
Débiteurs, montant net	45	—	46	—
Investissement net dans les contrats de location de parcs de véhicules	2 991	565	2 982	599
Autres actifs	15	6	12	6
Total de l'actif	<u>3 257 \$</u>	<u>618 \$</u>	<u>3 202 \$</u>	<u>651 \$</u>
Actifs détenus en garantie ²	3 232 \$	612 \$	3 185 \$	645 \$
PASSIF				
Créditeurs et charges à payer	2 \$	6 \$	2 \$	5 \$
Dette	2 873	564	2 866	598
Total du passif ³	<u>2 875 \$</u>	<u>570 \$</u>	<u>2 868 \$</u>	<u>603 \$</u>

1. Représente des montants précisément désignés aux fins de l'achat d'actif, du remboursement de la dette ou de la constitution d'une garantie supplémentaire liée aux emprunts adossés à des actifs.
2. Représente des montants non disponibles pour le paiement des obligations générales. Se reporter à la note III, intitulée « Dette », pour obtenir plus de renseignements.
3. Exclut les dettes intersociétés.